

# MEMORIAL

Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg



# MEMORIAL

Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxemburg

## RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1166

15 juin 2009

### SOMMAIRE

Abbott Investments Luxembourg S.à r.l. .....	55957	Fresh & Flavour Catering S.à r.l. ....	55967
AC4 Luxco S.à r.l. ....	55965	Gabedelem S.A. ....	55966
Alexandre Tic (Luxembourg) S.A. ....	55966	Gabriel Investments S. à r.l. ....	55963
AMP Capital (International Finance No.1) SA ....	55939	Galatea Lux One S.à r.l. ....	55963
Angel Lux Parent S.à r.l. ....	55956	Genesis Group S.à r.l. ....	55957
Areello Holding S.A. ....	55957	HK Invest S.à r.l. ....	55937
Areello S.A., société de gestion de patrimoine familial ....	55957	Induno S.A. ....	55956
Athena Private Equity S.A. ....	55965	ING REEOF Soparfi A S.à r.l. ....	55968
Athena Private Equity S.A. ....	55922	Lion/Rally Lux 1 ....	55967
Clyde Blowers Capital S.à r.l. ....	55966	Luxoutils Sàrl ....	55968
Colombe S.A. ....	55962	Luxvalor Management S.A. ....	55968
Compagnie Luxembourgeoise d'Investis- sements et de Conseils (C.L.I.C.) S.A. ..	55968	Monterey Holdings I Sàrl ....	55922
Confectionary Investment Cie S.à r.l. ....	55956	Nespresso Luxembourg Sàrl ....	55963
Danieli International S.A. ....	55957	PC & Phone Service S.A. ....	55962
Eontech Ventures S.A. & Alpha S.C.A. ....	55965	Soparv International S.A. ....	55964
FIP Global Investments S.A. ....	55966	Square Holdings (CDE) S.à r.l. ....	55956
Fransad Gestion S.A. ....	55965	The Bank of New York Mellon (Luxem- bourg) S.A. ....	55922
		TST George V Holdings II S.à r.l. ....	55963

**Monterey Holdings I Sarl, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 41, boulevard du Prince Henri.  
R.C.S. Luxembourg B 109.057.

Les statuts coordonnés suivant l'acte n° 55310 ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Joseph ELVINGER

Notaire

Référence de publication: 2009067563/211/12.

(090078977) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2009.

---

**The Bank of New York Mellon (Luxembourg) S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1736 Senningerberg, 1A, Heienhaff.  
R.C.S. Luxembourg B 67.654.

Les statuts coordonnés suivant l'acte n° 55371 ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Joseph ELVINGER

Notaire

Référence de publication: 2009067564/211/12.

(090078990) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2009.

---

**Athena Private Equity S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-5365 Munsbach, 9, Parc d'Activité Syrdall.  
R.C.S. Luxembourg B 76.053.

In the year two thousand and nine,  
on the seventh day of the month of May.

Before Us, Maître Jean-Joseph WAGNER, notary, residing in SANEM (Grand Duchy of Luxembourg),

was held an extraordinary general meeting of the shareholders of "ATHENA PRIVATE EQUITY S.A." (the "Company"), a "société anonyme", which was incorporated pursuant to a notarial deed enacted on 26 May 2000, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (the "Mémorial") on 27 September 2000, number 699,

entered in the Luxembourg Company Register under section B number 76 053, established and having its registered office at 9 Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Münsbach.

The Articles of Incorporation of the Company have been amended pursuant to several notarial deeds and for the last time according to a notarial deed enacted on 30 January 2008, published in the Mémorial on 22 March 2008, number 715.

The extraordinary general meeting is declared open at 02.00 p.m. and is presided over by Mr Gaston SCHOUX, company manager, residing professionally in Münsbach.

The Chairman appoints as secretary of the meeting Mrs Gabriela VIVEROS, employee, residing professionally in Münsbach.

The meeting elects as scrutineer Mr Giovanni PONTI, company director, residing professionally in Münsbach.

The board of the meeting having thus been constituted, the Chairman declares and requests the notary to state that:

I.- The agenda of the meeting is as follows:

1. Increase of the share capital by means of a contribution in kind in an aggregate amount of Euro 99,938,000.- in order to increase the share capital from its current amount of Euro 51,200,000.- represented by 25,600,000 shares (divided as follows: 6,114,460 Class A shares, 615,500 Class B shares, 17,178,719 Class C shares and 1,691,321 Class D shares) of a Euro 2 nominal value each, up to an amount of Euro 151,138,000.- by the issue of 49,969,000 new fully paid-up shares (divided as follows: 12,228,920 Class A shares, 34,357,438 Class C shares and 3,382,642 Class D shares) of Euro 2.- nominal value each and having the same rights and obligations as the existing shares of the relevant class;

2. Subscription of the 49,969,000 newly issued shares by the current Class A, C and D shareholders pursuant to their respective number of existing shares of the Company and in compliance with an exchange ratio of two (2) newly issued shares against one (1) existing share, and subsequent payment of the 49,969,000 newly issued shares by means of a contribution of the relevant shareholders' claims in an aggregate amount of Euro 99,938,000.- arising from the shareholders' cash advances granted previously to the Company;

3. Approval of the independent auditor's report issued in respect to the conversion of the Euro 99,938,000.- shareholders' claims against the Company into share capital;

4. Subsequent amendment of Article 5.1 of the Articles of Incorporation of the Company and further amendment to Article 5 thereof due to the amendment of Article 5.4 and the cancellation of Article 5.6, to have the content as follows:

**" Art. 5.**

5.1. The subscribed capital of the Company is fixed at one hundred fifty-one million one hundred thirty eight thousand Euro (151,138,000.- EUR), represented by seventy-five million five hundred sixty-nine thousand (75,569,000) shares to be divided into eighteen million three hundred and forty-three thousand three hundred and eighty (18,343,380) Class A shares, six hundred and fifteen thousand five hundred (615,500) Class B shares, fifty-one million five hundred and thirty-six thousand one hundred and fifty-seven (51,536,157) Class C shares and five million seventy-three thousand nine hundred and sixty-three (5,073,963) Class D shares, with a nominal value of TWO EURO (2.- EUR) each.

5.2. The shares are in registered form, subject to the restrictions provided by law.

5.3. The company may to the extent and under the terms permitted by law, redeem its own shares.

5.4. The general Shareholders' meeting of the company may decide to increase the share capital also by the creation and issuance of shares of new class D, which will be entitled to the rights provided for by the following articles.

In case new class D shares are created and issued, such shares will have the same treatment of class C shares, save that the subscription of class D shares shall be restricted to public entities controlled by national, international or local agencies, authorities or other entities ("Public Entities").

5.5. In no case the Company may increase the subscribed share capital by issuance of class B shares bearing share premium, nor the Company may resolve to redeem class B shares or distribute share premiums to class B shares.

In case the capital is increased, only the existing Shareholders of each class will have the right to subscribe the newly issued shares of the respective class.

If part (or all) of the existing Shareholders of each class of shares do not exercise its right to subscribe the newly issued shares of its same class, no other Shareholders of a different class will be entitled to subscribe them.

In case the ordinary Shareholders' meeting of the company resolves that the newly issued shares are to be immediately paid-in only partly, the Board of Directors may from time to time make such calls as it thinks fit upon the Shareholders in respect of all subscription money unpaid upon shares. Such calls shall be upon such terms and conditions and made in such manner as the board may from time to time direct.

Payments on shares which have not been fully paid up shall be due at the place and on the date set by the Board of Directors which is solely competent in this matter. Should a Shareholder not make the above payments in due course ("Defaulting Shareholder"), the following provisions shall apply:

Late payment by the Defaulting Shareholder shall, upon formal written notice by registered letter to such Defaulting Shareholder, accrue, as penalty, a pro rata interest of 15% (fifteen per cent) per annum based on the amount of the payment due, without prejudice to any applicable provisions of law. Such a penalty shall be immediately due and payable together with the payment still due on shares.

The rights attached to these shares shall be suspended until such payments are made.

In any case, the Board will have the discretionary power to set off all amounts due by the Defaulting Shareholder to the company with any amount due by the company to such Defaulting Shareholder.

Without prejudice to the above provisions, the Board may always revoke, upon the foregoing formal written notice by registered letter which has remained unheeded for one month, the Defaulting Shareholders' rights and sell all the shares of this Defaulting Shareholders, even fully paid in shares, either directly to the other Shareholders, or through the intermediary of a broker. The transfer price of the shares will be calculated on the basis of the book value of the net assets of the company as they appear on the last balance sheet approved by the Shareholders, and payment conditions will be reasonably established by the Board of Directors.

The Board may refuse to register any share transfer in respect of which any subscription money remains unpaid.";

5. Amendment of Article 8.1 of the Articles of Incorporation of the Company in order to comply with the change that has occurred to Article 64bis of the corporate law dated August 10<sup>th</sup>, 1915, and have the content as follows:

**" Art. 8.**

8.1. The Board of Directors shall choose among its members a chairman (the "Chairman") and possibly a vice-chairman. If the Chairman is unable to be present, his place will be taken by the vice-chairman and, in his absence, by one of the directors present at the meeting designated to that effect by the Board.

The Chairman will be elected out of the directors appointed from the list presented by the class A Shareholders. In no circumstances whatsoever the Chairman will be vested with a prevailing casting vote as provided in Article 64bis of the law.";

6. Amendment of Article 8.2.4 of the Articles of Incorporation of the Company in order to cancel paragraph (a) thereof and have the content as follows:

"8.2.4. Without prejudice to the generality of sub article 8.2.1, the Managing Director shall have the following tasks with full power and authority on behalf of the company:

- (a) to implement each investment and/or disinvestment, as decided by the Board of Directors;
  - (b) to evaluate and to propose investment opportunities;
  - (c) to participate in the management and control of Investment companies, where appropriate;
  - (d) to provide or procure office facilities and executive staff and office equipment to facilitate the carrying on of the business of the company;
  - (e) to call draw downs in accordance with the Board of Directors' resolutions, to receive payments for shares subscribed by the class A and, possibly, C and D Shareholders and to receive investment income and other funds arising from Investments;
  - (f) to open, maintain and close bank accounts for the company and to draw checks and other orders for the payment of moneys;
  - (g) to enter into, make and perform such contracts, agreements and other undertakings and to do all such other acts as it may deem necessary and advisable for or as may be incidental to the conduct of the day by day business of the company;
  - (h) if so instructed by the Board of Directors, to give guarantees on behalf of the company, and to borrow money on a short term basis for any of the purposes of the article 4 and, without limitation, in connection therewith to make, issue, accept, endorse and execute promissory notes, drafts, bills of exchange, guarantees and other instruments and evidences of indebtedness and to secure the payment thereof by mortgage, charge, pledge or assignment of security interest in all or any part of the company assets;
  - (i) to pay any expenses incurred in relation to the business of the company including, without limitation, all the costs and expenses for its establishment;
  - (j) to appear on behalf of the Company in any litigation proceedings that pertains to the company or to any of the company assets;
  - (k) to maintain the company's records and books of account at the company's principal place of business;
  - (l) to make distributions of cash and/ or payments of interest to the Shareholders of the company in accordance with the terms of this Articles of Association, of the Board of Directors' resolutions, and of possible Shareholders' agreement;
  - (m) to engage employees, independent agents, lawyers, accountants, custodians, financial advisers and consultants as he may deem necessary or advisable in relation to the affairs of the company, including without limitation, any company affiliated with the Managing Director, to perform all or any of the activities set forth in this sub article;
  - (n) generally to communicate with the Shareholders and to report to the Shareholders at such times as he shall think fit and to represent the company in all things;
  - (o) to carry out periodic valuations of the company assets and to furnish valuations and other financial statements to the Shareholders
  - (p) to place amounts drawn down in such deposit accounts or to invest said amounts in such instruments as he may determine;
  - (q) to carry out such checks and procedures with regard to Shareholders as may be required by any relevant money laundering rules, regulations or guidelines;
  - (r) to do all or any other acts as are required to be carried out by the Managing Director for the purposes of implementing this Articles and their related agreements and the resolutions of the Board of Directors;
  - (s) to appoint a secretary of the Board of Directors for the same duration of the Board itself, who should prepare the minutes of the meetings and advise the Directors on aspects of his/her competence during the meetings themselves.";
7. Amendments of Article 7.1 of the Articles of Incorporation of the Company due to the cancellation of paragraph (a) of Article 8.2.4 of the Articles of Incorporation of the Company, to have the content as follows:

**" Art. 7.**

7.1. The company is managed by a board of either two (2) or four (4) or six (6) or eight (8) directors, natural persons or corporate bodies, who need not be Shareholders and who are elected for a term which may not exceed six (6) years by the General Meeting of Shareholders and who can be dismissed at any time by the General Meeting.

In the event a corporate body is appointed as director, it is obliged to appoint one or more natural persons who shall be individually or jointly competent to represent it for all acts concerning the management.

Each class of class A and class B Shareholders has the right to submit a list of candidate-directors. The General Meeting will appoint half of the directors out of the list submitted by the class A Shareholders, and half of the directors out of the list submitted by the class B Shareholders within the limits set forth by the law; one of the directors appointed out of the list submitted by class B Shareholders may always be the Advisory Company mentioned by the following sub article 8.2.

The list of candidates submitted by each class A Shareholders and class B Shareholders shall indicate a number of candidates exceeding the half of the number of directors to be appointed. Each voting Shareholder has to express his preference for a number of candidates not exceeding the number of directors to be appointed. The candidates of each

list having received the greatest number of votes will be elected. In case of equal votes, the candidate who has the preceding place in the relevant list will be elected.";

8. Amendments of Articles 8.2 and 8.2.1 of the Articles of Incorporation of the Company due to the cancellation of paragraph (a) of Article 8.2.4 of the Articles of Incorporation of the Company, to have the content as follows:

"8.2. The Board of Directors will entrust a director indicated by the class B Shareholders with the tasks and the powers of Managing Director (the "Managing Director") within the limits provided for by the law; at the establishment of the company Athéna Consulting S.A ("Advisory Company") will be appointed as Managing Director for the maximum duration allowed by the law.

8.2.1 The Managing Director shall have responsibility for the day-by-day management of the business and affairs of the company and shall have the power and authority to do all things necessary to carry out its tasks; and shall devote as much of its time and attention thereto as shall reasonably be required for the management of the business and affairs of the company and shall carry on and manage the same with the assistance from time to time of such consultants, agents, servants or other employees of the company as it shall deem necessary. The Managing Director shall have the right to delegate some of his powers and authorities to members of the Board of Directors, or to special attorneys, with separate or joint signatory powers provided that the Managing Director shall not delegate any of the tasks regarding Investments set out by sub article 8.2.4 letter (b) herein below.";

9. Amendment of Articles 7.2 and 15 of the Articles of Incorporation of the Company in order to comply with the change that has occurred to Article 70 of the corporate law dated August 10<sup>th</sup>, 1915, and have the content as follows:

"7.2. In the event of a vacancy on the Board, for any reason whatsoever, the remaining directors so elected may appoint as director the first non elected candidate director of the list submitted by the class A Shareholders, if the vacancy has arisen among the directors elected from a list presented by the class A Shareholders, or the first non elected candidate director of the list submitted by the class B Shareholders, if the vacancy has arisen among the directors elected from a list presented by the class B Shareholders.

In the event of vacancy of half of the directors, for any reason whatsoever, the entire board shall immediately vacate after having convened a Shareholders' meeting within 8 days following the vacancy, to appoint a new board, in accordance with the provisions set forth by sub article 7.1. above.

If the directors are not able or willing to call a Shareholders' meeting, then a Shareholder or Shareholders representing 10% or more of the share capital may call a Shareholders' meeting with the purpose of appointing a new board, in accordance with the provisions set forth by sub article 7.1. above.", and

" **Art. 15.** The directors or the auditor(s) may convene an extraordinary General Meeting. It must be convened at the written request of Shareholders representing ten (10) percent of the company's share capital, who shall indicate the agenda."

II. - That the shareholders present or represented, the proxy holders of the represented shareholders and the number of their shares are shown on an attendance list; this attendance list, signed by the shareholders, the proxy holders of the represented shareholders and by the board of the meeting, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities. The proxies of the represented shareholders, initialled ne varietur by the appearing parties will also remain annexed to the present deed.

III. - That the convening notices were sent by registered mail to the shareholders of the Company on 23 April 2009.

IV.- That it appears from the attendance list that all twenty-five million six hundred thousand (25,600,000) shares divided into six million hundred and fourteen thousand four hundred and sixty (6,114,460) Class A shares, six hundred and fifteen thousand five hundred (615,500) Class B shares, seventeen million hundred and seventy-eight thousand seven hundred and nineteen (17,178,719) Class C shares and one million six hundred and ninety-one thousand three hundred and twenty-one (1,691,321) Class D shares of a nominal value of two euro (2.- EUR) per share in issue and representing the entire issued share capital of the Company of FIFTY-ONE MILLION TWO HUNDRED THOUSAND EURO (51,200,000.- EUR) are present or represented at the meeting.

More than fifty per cent (50%) of each class of shares being present or represented, the meeting is validly constituted and may properly resolve on the agenda.

Then the general meeting, after deliberation, unanimously takes the following resolutions:

*First resolution*

The extraordinary general meeting of shareholders RESOLVES to increase the subscribed share capital of the Company by an aggregate amount of NINETY-NINE MILLION NINE HUNDRED AND THIRTY-EIGHT THOUSAND EURO (99,938,000.- EUR) in order to increase the share capital from its current amount of FIFTY-ONE MILLION TWO HUNDRED THOUSAND EURO (51,200,000.- EUR) up to an amount of ONE HUNDRED AND FIFTY-ONE MILLION ONE HUNDRED AND THIRTY-EIGHT THOUSAND EURO (151,138,000.- EUR) by the issue of forty-nine million nine hundred and sixty-nine thousand (49,969,000) new fully paid-up shares with a par value of TWO EURO (2.- EUR) each and to allot such shares to twelve million two hundred and twenty-eight thousand nine hundred and twenty (12,228,920) Class A shares, thirty-four million three hundred and fifty-seven thousand four hundred and thirty-eight (34,357,438) Class C shares and three million three hundred and eighty-two thousand six hundred and forty-two (3,382,642) Class D

shares of a par value of TWO EURO (2.- EUR) each and having the same rights and obligations as the existing shares of the relevant class.

The votes of the shareholders for said taken resolution are casted as follows:

In favour: all the shares

Against: none

Abstentions: none

#### *Second resolution*

The extraordinary general meeting of shareholders acknowledges that the existing Class B shareholders have duly waived their preferential subscription right and resolves to accept to the subscription of the forty-nine million nine hundred and sixty-nine thousand (49,969,000) newly issued shares with a par value of two euro (2.- EUR) each, by the current Class A, C and D shareholders pursuant to their respective number of existing shares of the Company and in compliance with an exchange ratio of two (2) newly issued shares against one (1) existing share and subsequent payment by the same current Class A, C and D shareholders of all such forty-nine million nine hundred and sixty-nine thousand (49,969,000) newly issued shares by the Company, by means of a contribution in kind consisting in the relevant shareholders' claims in an aggregate amount of NINETY-NINE MILLION NINE HUNDRED AND THIRTY-EIGHT THOUSAND EURO (99,938,000.- EUR) arising from the shareholders' cash advances granted previously to the Company. The shareholders' register of the Company will be updated forthwith.

In conformity with article 32-1 (5) of the Law of August 10, 1915, as amended, said claim has been dealt with a report established by "ALTER AUDIT S.à r.l.", a company with registered office at 69 rue de la Semois, L-2533 Luxembourg, and signed by Mr Bruno ABBATE, réviseur d'entreprises, on 06 May 2009, which concludes in French as follows:

"Sur base de nos diligences telles décrites ci-dessus, aucun fait n'a été porté à notre attention qui nous laisse à penser que la valeur globale des apports ne correspond pas au nombre et à la valeur nominale des actions à émettre en contrepartie.

La rémunération des apports en nature consiste en 49.969.000 actions à créer d'une valeur nominale de EUR 2.- chacune.

Nous n'avons pas de réserves à formuler sur le caractère certain, liquide et exigible des créances."

Said report, signed "ne varietur" by the members of the board, the proxy-holder of the shareholders and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

The votes of the shareholders for said taken resolution are casted as follows:

In favour: all the shares

Against: none

Abstentions: none

#### *Third resolution*

The extraordinary general meeting of shareholders RESOLVES to amend Article 5.1 of the Articles of Incorporation of the Company and further to amend Article 5 thereof due to the amendment of Article 5.4 and the cancellation of Article 5.6, to have the content as follows:

#### **" Art. 5.**

5.1. The subscribed capital of the Company is fixed at one hundred and fifty-one million one hundred and thirty-eight thousand Euro (151,138,000.- EUR), represented by seventy-five million five hundred and sixty-nine thousand (75,569,000) shares to be divided into eighteen million three hundred and forty-three thousand three hundred and eighty (18,343,380) Class A shares, six hundred and fifteen thousand five hundred (615,500) Class B shares, fifty-one million five hundred and thirty-six thousand one hundred and fifty seven (51,536,157) Class C shares and five million seventy-three thousand nine hundred and sixty-three (5,073,963) Class D shares, with a nominal value of TWO EURO (2.- EUR) each.

5.2. The shares are in registered form, subject to the restrictions provided by law.

5.3. The company may to the extent and under the terms permitted by law, redeem its own shares.

5.4. The general Shareholders' meeting of the company may decide to increase the share capital also by the creation and issuance of shares of new class D, which will be entitled to the rights provided for by the following articles.

In case new class D shares are created and issued, such shares will have the same treatment of class C shares, save that the subscription of class D shares shall be restricted to public entities controlled by national, international or local agencies, authorities or other entities ("Public Entities").

5.5. In no case the Company may increase the subscribed share capital by issuance of class B shares bearing share premium, nor the Company may resolve to redeem class B shares or distribute share premiums to class B shares.

In case the capital is increased, only the existing Shareholders of each class will have the right to subscribe the newly issued shares of the respective class.

If part (or all) of the existing Shareholders of each class of shares do not exercise its right to subscribe the newly issued shares of its same class, no other Shareholders of a different class will be entitled to subscribe them.

In case the ordinary Shareholders' meeting of the company resolves that the newly issued shares are to be immediately paid-in only partly, the Board of Directors may from time to time make such calls as it thinks fit upon the Shareholders in respect of all subscription money unpaid upon shares. Such calls shall be upon such terms and conditions and made in such manner as the board may from time to time direct.

Payments on shares which have not been fully paid up shall be due at the place and on the date set by the Board of Directors which is solely competent in this matter. Should a Shareholder not make the above payments in due course ("Defaulting Shareholder"), the following provisions shall apply:

Late payment by the Defaulting Shareholder shall, upon formal written notice by registered letter to such Defaulting Shareholder, accrue, as penalty, a pro rata interest of 15% (fifteen per cent) per annum based on the amount of the payment due, without prejudice to any applicable provisions of law. Such a penalty shall be immediately due and payable together with the payment still due on shares.

The rights attached to these shares shall be suspended until such payments are made.

In any case, the Board will have the discretionary power to set off all amounts due by the Defaulting Shareholder to the company with any amount due by the company to such Defaulting Shareholder.

Without prejudice to the above provisions, the Board may always revoke, upon the foregoing formal written notice by registered letter which has remained unheeded for one month, the Defaulting Shareholders' rights and sell all the shares of this Defaulting Shareholders, even fully paid in shares, either directly to the other Shareholders, or through the intermediary of a broker. The transfer price of the shares will be calculated on the basis of the book value of the net assets of the company as they appear on the last balance sheet approved by the Shareholders, and payment conditions will be reasonably established by the Board of Directors.

The Board may refuse to register any share transfer in respect of which any subscription money remains unpaid."

The votes of the shareholders for said taken resolution are casted as follows:

In favour: all the shares

Against: none

Abstentions: none

#### *Fourth resolution*

The extraordinary general meeting of shareholders RESOLVES to amend Article 8 of the Company's Articles of Incorporation in order to comply with the change that has occurred to Article 64bis of the corporate law dated August 10<sup>th</sup>, 1915, and have the content as follows:

#### **" Art. 8.**

8.1. The Board of Directors shall choose among its members a chairman (the "Chairman") and possibly a vice-chairman. If the Chairman is unable to be present, his place will be taken by the vice-chairman and, in his absence, by one of the directors present at the meeting designated to that effect by the Board.

The Chairman will be elected out of the directors appointed from the list presented by the class A Shareholders. In no circumstances whatsoever the Chairman will be vested with a prevailing casting vote as provided in Article 64bis of the law."

The votes of the shareholders for said taken resolution are casted as follows:

In favour: all the shares

Against: none

Abstentions: none

#### *Fifth resolution*

The extraordinary general meeting of shareholders RESOLVES to amend Article 8.2.4 of the Articles of Incorporation of the Company in order to cancel paragraph (a) thereof and have the content as follows:

"8.2.4. Without prejudice to the generality of sub article 8.2.1., the Managing Director shall have the following tasks with full power and authority on behalf of the company:

- (a) to implement each investment and/or disinvestment, as decided by the Board of Directors;
- (b) to evaluate and to propose investment opportunities;
- (c) to participate in the management and control of Investment companies, where appropriate;
- (d) to provide or procure office facilities and executive staff and office equipment to facilitate the carrying on of the business of the company;
- (e) to call draw down in accordance with the Board of Directors' resolutions, to receive payments for shares subscribed by the class A and, possibly, C and D Shareholders and to receive investment income and other funds arising from Investments;
- (f) to open, maintain and close bank accounts for the company and to draw checks and other orders for the payment of moneys;

(g) to enter into, make and perform such contracts, agreements and other undertakings and to do all such other acts as it may deem necessary and advisable for or as may be incidental to the conduct of the day by day business of the company;

(h) if so instructed by the Board of Directors, to give guarantees on behalf of the company, and to borrow money on a short term basis for any of the purposes of the article 4 and, without limitation, in connection therewith to make, issue, accept, endorse and execute promissory notes, drafts, bills of exchange, guarantees and other instruments and evidences of indebtedness and to secure the payment thereof by mortgage, charge, pledge or assignment of security interest in all or any part of the company assets;

(i) to pay any expenses incurred in relation to the business of the company including, without limitation, all the costs and expenses for its establishment;

(j) to appear on behalf of the Company in any litigation proceedings that pertains to the company or to any of the company assets;

(k) to maintain the company's records and books of account at the company's principal place of business;

(l) to make distributions of cash and/ or payments of interest to the Shareholders of the company in accordance with the terms of this Articles of Association, of the Board of Directors' resolutions, and of possible Shareholders' agreement;

(m) to engage employees, independent agents, lawyers, accountants, custodians, financial advisers and consultants as he may deem necessary or advisable in relation to the affairs of the company, including without limitation, any company affiliated with the Managing Director, to perform all or any of the activities set forth in this sub article;

(n) generally to communicate with the Shareholders and to report to the Shareholders at such times as he shall think fit and to represent the company in all things;

(o) to carry out periodic valuations of the company assets and to furnish valuations and other financial statements to the Shareholders;

(p) to place amounts drawn down in such deposit accounts or to invest said amounts in such instruments as he may determine;

(q) to carry out such checks and procedures with regard to Shareholders as may be required by any relevant money laundering rules, regulations or guidelines;

(r) to do all or any other acts as are required to be carried out by the Managing Director for the purposes of implementing this Articles and their related agreements and the resolutions of the Board of Directors;

(s) to appoint a secretary of the Board of Directors for the same duration of the Board itself, who should prepare the minutes of the meetings and advise the Directors on aspects of his/her competence during the meetings themselves."

The votes of the shareholders for said taken resolution are casted as follows:

In favour: all the shares

Against: none

Abstentions: none

#### *Sixth resolution*

The extraordinary general meeting of shareholders RESOLVES to amend Article 7.1 of the Articles of Incorporation of the Company due to the cancellation of paragraph (a) of Article 8.2.4 of the Articles of Incorporation of the Company, to have the content as follows:

#### **" Art. 7.**

7.1. The company is managed by a board of either two (2) or four (4) or six (6) or eight (8) directors, natural persons or corporate bodies, who need not be Shareholders and who are elected for a term which may not exceed six (6) years by the General Meeting of Shareholders and who can be dismissed at any time by the General Meeting.

In the event a corporate body is appointed as director, it is obliged to appoint one or more natural persons who shall be individually or jointly competent to represent it for all acts concerning the management.

Each class of class A and class B Shareholders has the right to submit a list of candidate-directors. The General Meeting will appoint half of the directors out of the list submitted by the class A Shareholders, and half of the directors out of the list submitted by the class B Shareholders within the limits set forth by the law; one of the directors appointed out of the list submitted by class B Shareholders may always be the Advisory Company mentioned by the following sub article 8.2.

The list of candidates submitted by each class A Shareholders and class B Shareholders shall indicate a number of candidates exceeding the half of the number of directors to be appointed. Each voting Shareholder has to express his preference for a number of candidates not exceeding the number of directors to be appointed. The candidates of each list having received the greatest number of votes will be elected. In case of equal votes, the candidate who has the preceding place in the relevant list will be elected."

The votes of the shareholders for said taken resolution are casted as follows:

In favour: all the shares

Against: none



Abstentions: none

*Seventh resolution*

The extraordinary general meeting of shareholders RESOLVES to amend Articles 8.2 and 8.2.1 of the Articles of Incorporation of the Company due to the cancellation of paragraph (a) of Article 8.2.4 of the Articles of Incorporation of the Company, to have the content as follows:

"8.2. The Board of Directors will entrust a director indicated by the class B Shareholders with the tasks and the powers of Managing Director (the "Managing Director") within the limits provided for by the law; at the establishment of the company Athena Consulting S.A ("Advisory Company") will be appointed as Managing Director for the maximum duration allowed by the law.

8.2.1 The Managing Director shall have responsibility for the day-by-day management of the business and affairs of the company and shall have the power and authority to do all things necessary to carry out its tasks; and shall devote as much of its time and attention thereto as shall reasonably be required for the management of the business and affairs of the company and shall carry on and manage the same with the assistance from time to time of such consultants, agents, servants or other employees of the company as it shall deem necessary. The Managing Director shall have the right to delegate some of his powers and authorities to members of the Board of Directors, or to special attorneys, with separate or joint signatory powers provided that the Managing Director shall not delegate any of the tasks regarding Investments set out by sub article 8.2.4 letter (b) herein below."

The votes of the shareholders for said taken resolution are casted as follows:

In favour: Shares and Against:	including Class B Shares;	Class A
Shares and Abstentions:	including Class B Shares	Class A

*Eighth resolution*

The extraordinary general meeting of shareholders RESOLVES to amend Articles 7.2 and 15 of the Articles of Incorporation of the Company in order to comply with the change that has occurred to Article 70 of the corporate law dated August 10<sup>th</sup>, 1915, and have the content as follows:

" **7. 2.** In the event of a vacancy on the Board, for any reason whatsoever, the remaining directors so elected may appoint as director the first non elected candidate director of the list submitted by the class A Shareholders, if the vacancy has arisen among the directors elected from a list presented by the class A Shareholders, or the first non elected candidate director of the list submitted by the class B Shareholders, if the vacancy has arisen among the directors elected from a list presented by the class B Shareholders.

In the event of vacancy of half of the directors, for any reason whatsoever, the entire board shall immediately vacate after having convened a Shareholders' meeting within 8 days following the vacancy, to appoint a new board, in accordance with the provisions set forth by sub article 7.1. above.

If the directors are not able or willing to call a Shareholders' meeting, then a Shareholder or Shareholders representing 10% or more of the share capital may call a Shareholders' meeting with the purpose of appointing a new board, in accordance with the provisions set forth by sub article 7.1. above.", and

" **Art. 15.** The directors or the auditor(s) may convene an extraordinary General Meeting. It must be convened at the written request of Shareholders representing ten (10) percent of the company's share capital, who shall indicate the agenda."

The votes of the shareholders for said taken resolution are casted as follows:

In favour: Shares and Against:	including Class B Shares;	Class A
Shares and Abstentions:	including Class B Shares	Class A

*Expenses*

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever, which fall to be paid by the corporation as a result of this document are estimated at approximately six thousand five hundred euro.

Nothing else being on the agenda, the meeting was thereupon closed at p.m..

The undersigned notary who speaks and understands English, states herewith that the present deed is worded in English followed by a French version; upon request of the appearing persons and in case of divergences between the two versions, the English version will prevail.

Whereof the present original deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing persons, all of whom are known to the notary, by their surnames, first names, civil status and domiciles, the appearing persons have signed together with us the undersigned notary the present original deed.

**Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille neuf,

le sept mai.

Par-devant Nous, Maître Jean-Joseph WAGNER, notaire de résidence à SANEM (Grand-Duché de Luxembourg), s'est tenue l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de "ATHENA PRIVATE EQUITY S.A.", (la "Société"), une société anonyme, constituée suivant un acte notarié du 26 mai 2000, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (le "Mémorial") numéro 699 du 27 septembre 2000,

inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous la section B numéro 76 053, établie et ayant son siège social au 9 Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Münsbach.

Les statuts de la Société ont été modifiés à plusieurs reprises par des actes notariés et pour la dernière fois, suivant acte notarié dressé en date du 30 janvier 2008, publié au Mémorial, le 22 mars 2008 sous le numéro 715.

L'assemblée générale extraordinaire est déclarée ouverte à 14.00 heures et est présidée par Monsieur Gaston SCHOUX, gérant de société, avec adresse professionnelle à Münsbach.

Le président désigne comme secrétaire Madame Gabriela VIVEROS, employée privée, avec adresse professionnelle à Münsbach.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Giovanni PONTI, administrateur de société, avec adresse professionnelle à Münsbach.

Le bureau de l'assemblée étant ainsi constitué, le président expose et prie le notaire d'acter ce qui suit:

I.- L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

1. Augmentation du capital social par apport en nature à hauteur d'un montant total de Euro 99.938.000,- afin de porter le capital social de son montant actuel de Euro 51.200.000,- représenté par 25.600.000 actions (divisées comme suit: 6.114.460 actions de Catégorie A, 615.500 actions de Catégorie B, 17.178.719 actions de Catégorie C et 1.691.321 actions de Catégorie D) d'une valeur nominale de Euro 2 chacune, à un montant de Euro 151.138.000,- par l'émission de 49.969.000 nouvelles actions entièrement libérées (divisées comme suit: 12.228.920 actions de Catégorie A, 34.357.438 actions de Catégorie C et 3.382.642 actions de Catégorie D) d'une valeur nominale de Euro 2 chacune et ayant les mêmes droits et obligations que les actions existantes de la catégorie concernée;

2. Souscription de 49.969.000 actions nouvellement émises par les actionnaires actuels des Catégories A, C et D proportionnellement à leur nombre respectif d'actions existantes de la Société et conformément à un rapport de deux (2) actions nouvellement émises pour une (1) action existante, et libération consécutive des 49.969.000 actions nouvellement émises au moyen d'un apport des créances des actionnaires à hauteur d'un montant total de Euro 99.938.000,- provenant des avances actionnaires octroyées antérieurement en faveur de la Société;

3. Approbation du rapport du réviseur indépendant relativement à la conversion en capital des créances des actionnaires à hauteur de Euro 99.938.000,- détenues contre la Société;

4. Modification consécutive de l'Article 5.1 des Statuts de la Société et modification complémentaire de l'Article 5 desdits Statuts en raison de la modification apportée à l'Article 5.4 et de la suppression de l'Article 5.6, pour lui donner dorénavant la teneur suivante:

**" Art. 5.**

5.1. Le capital souscrit de la Société est fixé à cent cinquante et un millions cent trente-huit mille Euros (151.138.000,- EUR) représenté par soixante-quinze millions cinq cent soixante-neuf mille (75.569.000) actions à diviser en dix huit millions trois cent quarante trois mille trois cent quatre vingt (18.343.380) actions de Catégorie A, six cent quinze mille cinq cents (615.500) actions de Catégorie B, cinquante et un millions cinq cent trente six mille cent cinquante sept (51.536.157) actions de Catégorie C, et cinq millions soixante treize mille neuf cent soixante trois (5.073.963) actions de Catégorie D, d'une valeur nominale de DEUX EUROS (2,- EUR) chacune.

5.2. Les actions sont nominatives, soumises aux restrictions fixées par la loi.

5.3. La société peut, dans la mesure et aux conditions prescrites par la loi, racheter ses propres actions.

5.4. L'assemblée générale des actionnaires de la société peut décider d'augmenter le capital social aussi par création et émission d'actions d'une nouvelle Classe D auxquelles seront reconnue les droits prévus par les articles suivants.

Dans l'hypothèse où de nouvelles actions de Classe D seraient créées et émises, de telles actions seraient traitées comme des actions de Classe C, exception faite que la souscription de telles actions sera réservée à des entités publiques contrôlées par des agences locales nationales ou internationales, des autorités ou autres entités ("Entités publiques").

5.5. En aucun cas la société ne peut augmenter le capital souscrit par émission d'actions de Classe B avec prime d'émission ni racheter des actions de Classe B ou distribuer des primes d'émission aux actions de Classe B.

En cas d'augmentation du capital social, seuls les actionnaires existant de chaque Classe auront le droit de souscrire aux nouvelles actions émises de leur Classe respective.

Si une partie (ou la totalité) des actionnaires de chaque classe d'actions n'exercent pas leur droit de souscription aux actions nouvellement émises dans leur classe, aucun autre actionnaires d'une classe différente ne sera autorisé à les souscrire.

Dans l'hypothèse où l'assemblée générale ordinaire des actionnaires de la société décide que les nouvelles actions émises doivent être immédiatement libérées seulement en partie, le conseil d'administration peut à tout moment de-

mander aux actionnaires de libérer les actions souscrites mais non entièrement payées. Cette demande se fera dans les termes, conditions et modalités définis par le conseil d'administration.

Le paiement des actions non entièrement libérées s'effectuera au lieu et date définis par le Conseil d'Administration qui est seul compétent en cette matière. Dans l'hypothèse où un actionnaire n'effectue pas le paiement sus visé en temps utile ("Actionnaire Défaillant"), les dispositions suivantes trouveront à s'appliquer:

Tout paiement tardif d'un Actionnaire Défaillant entraînera, après envoi par le Conseil d'Administration d'une lettre recommandée, l'application, à titre de pénalité, d'un intérêt au prorata au taux de 15% (quinze pour cent) l'an calculé sur le montant du paiement dû, sans préjudice de toute autre disposition légale applicable. Une telle pénalité sera immédiatement due et payable en même temps que le paiement restant du sur les actions.

Les droits attachés à ces actions seront suspendus jusqu'à complet paiement des sommes dues.

Dans tous les cas, le Conseil d'Administration dispose du pouvoir discrétionnaire de compenser toutes les sommes dues par l'Actionnaire Défaillant à la société avec tout montant du par la société à l'Actionnaire Défaillant.

Sans préjudice des dispositions précédentes, le conseil d'administration pourra toujours, après l'envoi de la lettre recommandée sus visée restée infructueuse pendant un mois, révoquer les droits de l'Actionnaire Défaillant et vendre ses actions, même les actions entièrement libérées, soit directement aux autres actionnaires, soit par l'intermédiaire d'un agent de change. Le prix de cession des actions sera calculé sur la base des actifs nets de la société tels qu'ils figurent dans le dernier bilan approuvé par les actionnaires et les conditions de paiement seront raisonnablement déterminées par le conseil d'administration.

Le conseil d'administration peut refuser d'enregistrer tout transfert d'action dont la libération n'a pas été effectuée."

5. Modification de l'Article 8.1 des Statuts de la Société afin de le mettre à jour conformément au changement intervenu à l'Article 64bis de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, et lui donner dorénavant la teneur suivante:

**" Art. 8.**

8.1. Le conseil d'administration élira parmi ses membres un président (le "Président") et éventuellement un vice président. En cas d'empêchement du président, le vice président et, en son absence, un des administrateurs présent désigné par le conseil à cet effet le remplace.

Le Président sera élu parmi les administrateurs désignés à partir de la liste présentée par les actionnaires de la classe A. En aucune circonstance, le Président ne bénéficiera du droit de vote prépondérant tel que prévu à l'article 64bis de la loi."

6. Modification de l'Article 8.2.4 des Statuts de la Société afin de supprimer le paragraphe (a) et lui donner dorénavant la teneur suivante:

"8.2.4. Sans préjudice des dispositions générales figurant à l'article 8.2.1., l'Administrateur Délégué accomplira les tâches suivantes avec les pleins pouvoirs et entière autorité au nom de la société:

- (a) Réaliser chaque investissement et/ou désinvestissement, tel que décidé par le conseil d'administration;
- (b) Evaluer et proposer des possibilités d'investissement;
- (c) Participer à la gestion et au contrôle des sociétés dans lesquelles des Investissements ont été réalisés, si applicable;
- (d) Pourvoir et procurer des installations de bureau et du personnel administratif et équipement de bureau afin de faciliter la conduite des affaires de la société;
- (e) Appeler les fonds conformément aux décisions du conseil d'administration, recevoir les paiements des actions souscrites par les actionnaires de classe A et, éventuellement, C et D et recevoir le revenu d'investissement et autres fonds venant des Investissements;
- (f) Ouvrir, gérer et fermer les comptes en banque de la société et rédiger les chèques et autres ordres de paiement;
- (g) Signer, faire et exécuter des contrats, accords ou autres engagements et accomplir tout autre acte jugé nécessaire et recommandable pour ou accessoire à la conduite des affaires quotidiennes de la société;
- (h) Dans la mesure où le conseil d'administration l'autorise, donner des garanties au nom de la société et emprunter de l'argent à court terme pour l'un des buts quelconques de l'article 4 et, sans restriction, en rapport avec le présent point, faire, émettre, accepter, endosser et exécuter des billets à ordre, des traites, effets de commerce, garanties et autres instruments et preuves d'endettement et garantir lesdits paiements par hypothèque, privilège, nantissement ou affectation d'un droit de garantie sur tout ou partie des les actifs de la société;
- (i) Payer toutes dépenses en relation avec les affaires de la société y compris, sans limitation, toutes les charges et dépenses liées à son établissement;
- (j) Comparaitre au nom de la société dans toute procédure litigieuse qui se rattache à la société ou liée à tout actif de la société;
- (k) Tenir les registres et livres comptables de la société au lieu du principal établissement de la société;
- (l) Procéder aux distributions en espèces et/ou aux paiements d'intérêts aux actionnaires de la société conformément aux termes des présents statuts, aux décisions du conseil d'administration et éventuellement au pacte d'actionnaires;
- (m) Recruter des employés, des mandataires indépendants, des avocats, des comptables, des dépositaires, des conseillers financiers et consultants dans la mesure qu'il estime nécessaire ou recommandable pour les besoins des affaires de

la société, y compris sans limitation, pour toute société liée avec l'Administrateur Délégué, afin d'exécuter tout ou n'importe quelle activités décrites dans ce sous article;

(n) Plus généralement, communiquer avec les actionnaires et leur faire des comptes rendu au moment qu'il juge opportun et représenter la société en toute chose;

(o) Evaluer périodiquement les actifs de la société et fournir des évaluations et autres états financiers aux actionnaires;

(p) Placer les fonds versés sur des comptes de dépôt à terme ou investir lesdites sommes dans des instruments de son choix;

(q) Mener à bien des procédures de vérification à l'égard des actionnaires par rapport aux règles de blanchiment d'argent, réglementations ou lignes directrices;

(r) Faire tout ou accomplir quelque autre acte que ce soit devant être mené à bien par l'Administrateur Délégué pour les besoins de la mise en œuvre des statuts, de leurs accords liés et des décisions du conseil d'administration;

(s) Nommer un secrétaire du conseil d'administration pour la même durée que le conseil en charge de préparer les procès verbaux des réunions et conseiller les administrateurs sur les aspects de leur compétence pendant les assemblées.

"7. Suite à la suppression du paragraphe (a) de l'Article 8.2.4 des statuts de la Société sus mentionnée, l'article 7.1. sera modifié de la manière suivante:

**" Art. 7.**

7.1. La société est administrée par un conseil composé de deux (2) ou de quatre (4) ou de six (6) ou de huit (8) membres, personnes physiques ou morales, actionnaires ou non, nommés pour un terme qui ne peut excéder six ans par l'assemblée générale des actionnaires et toujours révocables par elle.

Dans l'hypothèse où une personne morale est désignée en tant qu'administrateur, elle devra désigner une ou plusieurs personnes physiques qui seront individuellement ou conjointement habilitées à la représenter pour tous les actes de gestion.

Les actionnaires de Classe A et de Classe B ont le droit de proposer une liste de candidats administrateurs. L'assemblée générale désignera la moitié des administrateurs d'après la liste soumise par les actionnaires de la Classe A et la moitié des administrateurs d'après la liste soumise par les actionnaires de la Classe B dans les limites de ce qui est permis par les dispositions légales en vigueur; un des administrateurs désigné à partir de la liste soumise par les actionnaires de la Classe B peut toujours être la Société Conseil figurant dans l'article suivant 8.2..

La liste des candidats présentés par chaque classe d'actionnaires A et B devra proposer un nombre de candidats supérieur à la moitié du nombre des administrateurs à désigner. Chaque actionnaire votant doit exprimer sa préférence pour un nombre de candidats n'excédant pas le nombre d'administrateurs devant être désignés. Les candidats de chaque liste ayant reçu le plus grand nombre de vote seront désignés. En cas de vote égalitaire, le candidat qui a la première place sur la liste concernée sera désigné."

8. Modification des Articles 8.2 et 8.2.1 des statuts de la Société en raison de la suppression du paragraphe (a) de l'article 8.2.4 des statuts de la Société pour leur donner la teneur suivante:

"8.2. Le conseil d'administration investira un administrateur désigné par les actionnaires de la classe B des tâches et des pouvoirs d'Administrateur Délégué ("Administrateur Délégué") dans les limites des dispositions légales en vigueur; au moment de la création de la société, Athéna Consulting S.A. ("Société Conseil") sera nommée en qualité d'Administrateur Délégué pour la durée maximale autorisée de par la loi.

8.2.1. L'Administrateur Délégué sera responsable de la gestion quotidienne des affaires de la société et sera investi du pouvoir et de l'autorité nécessaire pour mener à bien toutes ses tâches; il devra consacrer le plus possible son temps et attention à ce qui est raisonnablement requis pour la gestion des affaires de la société et devra les conduire et diriger avec l'assistance occasionnelle de consultants, mandataires, fonctionnaires ou autres employés de la société comme il le jugera nécessaire. L'Administrateur Délégué aura le droit de déléguer certains de ses pouvoirs et responsabilités aux membres du conseil d'administration, ou à des mandataires spéciaux, avec pouvoir de signature conjointe ou séparée, sans toutefois que l'Administrateur Délégué ne puisse déléguer aucune des tâches concernant les Investissements visés par l'article 8.2.4. (b) ci-après."

9. Mise en conformité avec l'article 70 de la loi du 10 août 1915 telle que modifiée et modification subséquente des articles 7.2. et 15 des statuts de la Société pour leur donner dorénavant la teneur suivante:

"7.2. En cas de vacance du conseil, pour quelque raison que ce soit, les administrateurs présents élus peuvent désigner comme administrateur le premier candidat administrateur non élu de la liste soumise par les actionnaires de la classe A dans l'hypothèse où une telle vacance provient d'un administrateur élu à partir de la liste qui a été présentée par les actionnaires de la classe A ou le premier candidat administrateur non élu de la liste soumise par les actionnaires de la classe B dans l'hypothèse où une telle vacance provient d'un administrateur élu à partir de la liste qui a été présentée par les actionnaires de la classe B.

En cas de vacance de la moitié des administrateurs, pour quelque raison que ce soit, la totalité du conseil d'administration se considérera immédiatement démis et une assemblée générale des actionnaires sera convoquée par les administrateurs restants dans les huit (8) jours de la vacance afin de désigner un nouveau conseil, conformément aux dispositions de l'article 7.1. ci-dessus.

Si les administrateurs restants sont dans l'impossibilité ou ne veulent pas convoquer une assemblée des actionnaires, un ou des actionnaires représentant 10% ou plus du capital social pourra convoquer une telle assemblée afin de nommer un nouveau conseil, conformément aux dispositions de l'article 7.1. ci-dessus." et

" **Art. 15.** Les administrateurs ou le(s) commissaire(s) aux comptes peuvent convoquer une assemblée générale extraordinaire. Elle doit être convoquée sur demande écrite des actionnaires représentant dix (10) pour cent du capital de la société précisant l'ordre du jour."

II.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre des actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement. Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été paraphées et paraphées par les comparants.

III.- Que les convocations ont été envoyées par lettre recommandée aux actionnaires le 23 avril 2009.

IV.- Qu'au vu de la liste de présence, toutes les vingt-cinq millions six cent mille (25.600.000) actions divisées en six millions cent quatorze mille quatre cent soixante (6.114.460) actions de Class A, six cent quinze mille cinq cents (615.500) actions de classe B, dix-sept millions cent soixante-dix-huit mille sept cent dix-neuf (17.178.719) actions de Classe C et un million six cent quatre-vingt-onze mille trois cent vingt et une (1.691.321) actions de Classe D d'une valeur nominale de DEUX EUROS (2,- EUR) chacune, en circulation représentant l'intégralité du capital social de la Société de CINQUANTE ET UN MILLIONS DEUX CENT MILLE EUROS (51.200.000,- EUR) sont présentes ou représentées à la présente assemblée générale. Plus que cinquante pour cent (50%) dans chaque classe d'actions étant présentes ou représentées, l'assemblée est dûment constituée et peut valablement délibérer sur l'ordre du jour.

Ainsi, l'assemblée générale des actionnaires, après avoir délibéré, prend, à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

#### *Première résolution*

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires DECIDE d'augmenter le capital social souscrit de la Société à concurrence d'un montant total de QUATRE-VINGT-DIX-NEUF MILLIONS NEUF CENT TRENTE-HUIT MILLE EUROS (99.938.000,- EUR) afin de porter le capital social souscrit de son montant actuel de CINQUANTE ET UN MILLIONS DEUX CENT MILLE EUROS (51.200.000,- EUR) à un montant de CENT CINQUANTE ET UN MILLIONS CENT TRENTE-HUIT MILLE EUROS (151.138.000,- EUR) par l'émission de QUARANTE-NEUF MILLIONS NEUF CENT SOIXANTE-NEUF MILLE (49.969.000) actions nouvelles intégralement libérées d'une valeur nominale de DEUX EUROS (2,- EUR) chacune, à répartir en douze millions deux cent vingt huit mille neuf cent vingt (12.228.920) actions de Catégorie A, trente quatre millions trois cent cinquante sept mille quatre cent trente huit (34.357.438) actions de Catégorie C et trois millions trois cent quatre vingt deux mille six cent quarante deux (3.382.642) actions de Catégorie D, d'une valeur nominale de DEUX EUROS (2,- EUR) chacune, ayant les mêmes droits et obligations que les actions existantes de la catégorie concernée.

Les votes des actionnaires sont émis pour cette résolution prise ci-avant de la manière suivante:

En faveur: toutes les actions

Contre: aucune

Abstentions: aucune

#### *Deuxième résolution*

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires reconnaît que les actionnaires existants de la Catégorie B ont renoncé régulièrement à leur droit de souscription préférentiel et décide d'accepter la souscription des quarante-neuf millions neuf cent soixante-neuf mille (49.969.000) actions nouvelles émises d'une valeur nominale de DEUX EUROS (2,- EUR) chacune, par les actionnaires existants de Catégorie A, C et D, proportionnellement à leur nombre respectif d'actions existantes de la Société et conformément à un rapport de deux (2) actions nouvellement pour une (1) action existante, et libération consécutive des quarante-neuf millions neuf cent soixante-neuf mille (49.969.000) actions nouvellement émises par la Société par les mêmes actionnaires des Catégories A, C et D au moyen d'un apport en nature consistant en des créances des actionnaires à hauteur d'un montant total de QUATRE-VINGT-DIX-NEUF MILLIONS NEUF CENT TRENTE-HUIT MILLE EUROS (99.938.000,- EUR) provenant des avances actionnaires octroyées antérieurement en faveur de la Société. Le registre actionnaire de la Société est mis à jour immédiatement.

En conformité avec l'article 32-1 (5) de la loi du 10 août 1915, telle que modifiée, la dite créance a fait l'objet d'un rapport, établi par la société "ALTER AUDIT S.à r.l.", une société établie et ayant son siège social au 69 rue de la Semois, L-2533 Luxembourg et signé par M. Bruno ABBATE, réviseur d'entreprises, en date du 06 mai 2009, dont la conclusion rédigée en langue française est la suivante:

"Sur base de nos diligences telles décrites ci-dessus, aucun fait n'a été porté à notre attention qui nous laisse à penser que la valeur globale des apports ne correspond pas au nombre et à la valeur nominale des actions à émettre en contrepartie.

La rémunération des apports en nature consiste en 49.96.000 actions à créer d'une valeur nominale de EUR 2,- chacune.

Nous n'avons pas de réserves à formuler sur le caractère certain, liquide et exigible des créances."

Le susdit rapport, après avoir été signé "ne varietur" par les membres du bureau, le mandataire des actionnaires et le notaire instrumentant, restera annexé aux présentes pour être enregistré avec elles.

Les votes des actionnaires sont émis pour cette résolution prise ci-avant de la manière suivante:

En faveur: toutes les actions

Contre: aucune

Abstentions: aucune

#### *Troisième résolution*

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires DECIDE de modifier consécutivement l'Article 5.1 des Statuts de la Société et DECIDE complémentaiement de modifier l'Article 5 desdits Statuts en raison de la modification apportée à l'Article 5.4 et à la suppression de l'Article 5.6, pour lui donner dorénavant la teneur suivante:

#### **" Art. 5.**

5.1. Le capital souscrit de la Société est fixé à cent cinquante et un millions cent trente-huit mille Euros (151.138.000,- EUR) représenté par soixante-quinze millions cinq cent soixante-neuf mille (75.569.000) actions à diviser en dix huit millions trois cent quarante trois mille trois cent quatre vingt (18.343.380) actions de Catégorie A, six cent quinze mille cinq cents (615.500) actions de Catégorie B, cinquante et un millions cinq cent trente six mille cent cinquante sept (51.536.157) actions de Catégorie C, et cinq millions soixante treize mille neuf cent soixante trois (5.073.963) actions de Catégorie D, d'une valeur nominale de DEUX EUROS (2,- EUR) chacune.

5.2. Les actions sont nominatives, soumises aux restrictions fixées par la loi.

5.3. La société peut, dans la mesure et aux conditions prescrites par la loi, racheter ses propres actions.

5.4 L'assemblée générale des actionnaires de la société peut décider d'augmenter le capital social aussi par création et émission d'actions d'une nouvelle Classe D auxquelles seront reconnue les droits prévus par les articles suivants.

Dans l'hypothèse où de nouvelles actions de Classe D seraient créées et émises, de telles actions seraient traitées comme des actions de Classe C, exception faite que la souscription de telles actions sera réservée à des entités publiques contrôlées par des agences locales nationales ou internationales, des autorités ou autres entités ("Entités publiques").

5.5. En aucun cas la société ne peut augmenter le capital souscrit par émission d'actions de Classe B avec prime d'émission ni racheter des actions de Classe B ou distribuer des primes d'émission aux actions de Classe B.

En cas d'augmentation du capital social, seuls les actionnaires existant de chaque Classe auront le droit de souscrire aux nouvelles actions émises de leur Classe respective.

Si une partie (ou la totalité) des actionnaires de chaque classe d'actions n'exercent pas leur droit de souscription aux actions nouvellement émises dans leur classe, aucun autre actionnaires d'une classe différente ne sera autorisé à les souscrire.

Dans l'hypothèse où l'assemblée générale ordinaire des actionnaires de la société décide que les nouvelles actions émises doivent être immédiatement libérées seulement en partie, le conseil d'administration peut à tout moment demander aux actionnaires de libérer les actions souscrites mais non entièrement payées. Cette demande se fera dans les termes, conditions et modalités définis par le conseil d'administration.

Le paiement des actions non entièrement libérées s'effectuera au lieu et date définis par le Conseil d'Administration qui est seul compétent en cette matière. Dans l'hypothèse où un actionnaire n'effectue pas le paiement sus visé en temps utile ("Actionnaire Défaillant"), les dispositions suivantes trouveront à s'appliquer:

Tout paiement tardif d'un Actionnaire Défaillant entraînera, après envoi par le Conseil d'Administration d'une lettre recommandée, l'application, à titre de pénalité, d'un intérêt au prorata au taux de 15% (quinze pour cent) l'an calculé sur le montant du paiement dû, sans préjudice de toute autre disposition légale applicable. Une telle pénalité sera immédiatement due et payable en même temps que le paiement restant du sur les actions.

Les droits attachés à ces actions seront suspendus jusqu'à complet paiement des sommes dues.

Dans tous les cas, le Conseil d'Administration dispose du pouvoir discrétionnaire de compenser toutes les sommes dues par l'Actionnaire Défaillant à la société avec tout montant du par la société à l'Actionnaire Défaillant.

Sans préjudice des dispositions précédentes, le conseil d'administration pourra toujours, après l'envoi de la lettre recommandée sus visée restée infructueuse pendant un mois, révoquer les droits de l'Actionnaire Défaillant et vendre ses actions, même les actions entièrement libérées, soit directement aux autres actionnaires, soit par l'intermédiaire d'un agent de change. Le prix de cession des actions sera calculé sur la base des actifs nets de la société tels qu'ils figurent dans le dernier bilan approuvé par les actionnaires et les conditions de paiement seront raisonnablement déterminées par le conseil d'administration.

Le conseil d'administration peut refuser d'enregistrer tout transfert d'action dont la libération n'a pas été effectuée."

Les votes des actionnaires sont émis pour cette résolution prise ci-avant de la manière suivante:

En faveur: toutes les actions

Contre: aucune

Abstentions: aucune

#### *Quatrième résolution*

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires DECIDE de modifier l'Article 8.1 des Statuts de la Société afin de le mettre à jour conformément au changement intervenu à l'Article 64bis de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, et lui donner dorénavant la teneur suivante:

**" Art. 8.**

8.1. Le conseil d'administration élira parmi ses membres un président (le "Président") et éventuellement un vice président. En cas d'empêchement du président, le vice président et, en son absence, un des administrateurs présent désigné par le conseil à cet effet le remplace.

Le Président sera élu parmi les administrateurs désignés à partir de la liste présentée par les actionnaires de la classe A. En aucune circonstance, le Président ne bénéficiera du droit de vote prépondérant tel que prévu à l'article 64bis de la loi."

Les votes des actionnaires sont émis pour cette résolution prise ci-avant de la manière suivante:

En faveur: toutes les actions

Contre: aucune

Abstentions: aucune

#### *Cinquième résolution*

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires DECIDE de modifier l'Article 8.2.4 des Statuts de la Société afin de supprimer le paragraphe (a) et lui donner dorénavant la teneur suivante:

8.2.4. Sans préjudice des dispositions générales figurant à l'article 8.2.1., l'Administrateur Délégué accomplira les tâches suivantes avec les pleins pouvoirs et entière autorité au nom de la société:

- (a) Réaliser chaque investissement et/ou désinvestissement, tel que décidé par le conseil d'administration;
- (b) Evaluer et proposer des possibilités d'investissement;
- (c) Participer à la gestion et au contrôle des sociétés dans lesquelles des Investissements ont été réalisés, si applicable;
- (d) Pourvoir et procurer des installations de bureau et du personnel administratif et équipement de bureau afin de faciliter la conduite des affaires de la société;
- (e) Appeler les fonds conformément aux décisions du conseil d'administration, recevoir les paiements des actions souscrites par les actionnaires de classe A et, éventuellement, C et D et recevoir le revenu d'investissement et autres fonds venant des Investissements;
- (f) Ouvrir, gérer et fermer les comptes en banque de la société et rédiger les chèques et autres ordres de paiement;
- (g) Signer, faire et exécuter des contrats, accords ou autres engagements et accomplir tout autre acte jugé nécessaire et recommandable pour ou accessoire à la conduite des affaires quotidiennes de la société;
- (h) Dans la mesure où le conseil d'administration l'autorise, donner des garanties au nom de la société et emprunter de l'argent à court terme pour l'un des buts quelconques de l'article 4 et, sans restriction, en rapport avec le présent point, faire, émettre, accepter, endosser et exécuter des billets à ordre, des traites, effets de commerce, garanties et autres instruments et preuves d'endettement et garantir lesdits paiements par hypothèque, privilège, nantissement ou affectation d'un droit de garantie sur tout ou partie des les actifs de la société;
- (i) Payer toutes dépenses en relation avec les affaires de la société y compris, sans limitation, toutes les charges et dépenses liées à son établissement;
- (j) Comparaitre au nom de la société dans toute procédure litigieuse qui se rattache à la société ou liée à tout actif de la société;
- (k) Tenir les registres et livres comptables de la société au lieu du principal établissement de la société;
- (l) Procéder aux distributions en espèces et/ou aux paiements d'intérêts aux actionnaires de la société conformément aux termes des présents statuts, aux décisions du conseil d'administration et éventuellement au pacte d'actionnaires;
- (m) Recruter des employés, des mandataires indépendants, des avocats, des comptables, des dépositaires, des conseillers financiers et consultants dans la mesure qu'il estime nécessaire ou recommandable pour les besoins des affaires de la société, y compris sans limitation, pour toute société liée avec l'Administrateur Délégué, afin d'exécuter tout ou n'importe quelle activités décrites dans ce sous article;
- (n) Plus généralement, communiquer avec les actionnaires et leur faire des comptes rendu au moment qu'il juge opportun et représenter la société en toute chose;
- (o) Evaluer périodiquement les actifs de la société et fournir des évaluations et autres états financiers aux actionnaires;
- (p) Placer les fonds versés sur des comptes de dépôt à terme ou investir lesdites sommes dans des instruments de son choix;
- (q) Mener à bien des procédures de vérification à l'égard des actionnaires par rapport aux règles de blanchiment d'argent, réglementations ou lignes directrices;

(r) Faire tout ou accomplir quelque autre acte que ce soit devant être mené à bien par l'Administrateur Délégué pour les besoins de la mise en oeuvre des statuts, de leurs accords liés et des décisions du conseil d'administration;

(s) Nommer un secrétaire du conseil d'administration pour la même durée que le conseil en charge de préparer les procès verbaux des réunions et conseiller les administrateurs sur les aspects de leur compétence pendant les assemblées."

Les votes des actionnaires sont émis pour cette résolution prise ci-avant de la manière suivante:

En faveur: toutes les actions

Contre: aucune

Abstentions: aucune

#### *Sixième résolution*

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires DECIDE de modifier, suite à la suppression du paragraphe (a) de l'Article 8.2.4 des statuts de la Société sus mentionnée, l'article 7.1. de la manière suivante:

#### **" Art. 7.**

7.1. La société est administrée par un conseil composé de deux (2) ou de quatre (4) ou de six (6) ou de huit (8) membres, personnes physiques ou morales, actionnaires ou non, nommés pour un terme qui ne peut excéder six ans par l'assemblée générale des actionnaires et toujours révocables par elle.

Dans l'hypothèse où une personne morale est désignée en tant qu'administrateur, elle devra désigner une ou plusieurs personnes physiques qui seront individuellement ou conjointement habilitées à la représenter pour tous les actes de gestion.

Les actionnaires de Classe A et de Classe B ont le droit de proposer une liste de candidats administrateurs. L'assemblée générale désignera la moitié des administrateurs d'après la liste soumise par les actionnaires de la Classe A et la moitié des administrateurs d'après la liste soumise par les actionnaires de la Classe B dans les limites de ce qui est permis par les dispositions légales en vigueur; un des administrateurs désigné à partir de la liste soumise par les actionnaires de la Classe B peut toujours être la Société Conseil figurant dans l'article suivant 8.2..

La liste des candidats présentés par chaque classe d'actionnaires A et B devra proposer un nombre de candidats supérieur à la moitié du nombre des administrateurs à désigner. Chaque actionnaire votant doit exprimer sa préférence pour un nombre de candidats n'excédant pas le nombre d'administrateurs devant être désignés. Les candidats de chaque liste ayant reçu le plus grand nombre de vote seront désignés. En cas de vote égalitaire, le candidat qui a la première place sur la liste concernée sera désigné."

Les votes des actionnaires sont émis pour cette résolution prise ci-avant de la manière suivante:

En faveur: toutes les actions

Contre: aucune

Abstentions: aucune

#### *Septième résolution*

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires DECIDE de modifier les Articles 8.2 et 8.2.1 des statuts de la Société en raison de la suppression du paragraphe (a) de l'article 8.2.4 des statuts de la Société pour leur donner la teneur suivante:

"8.2. Le conseil d'administration investira un administrateur désigné par les actionnaires de la classe B des tâches et des pouvoirs d'Administrateur Délégué ("Administrateur Délégué") dans les limites des dispositions légales en vigueur; au moment de la création de la société, Athena Consulting S.A. ("Société Conseil") sera nommée en qualité d'Administrateur Délégué pour la durée maximale autorisée de par la loi.

8.2.1. L'Administrateur Délégué sera responsable de la gestion quotidienne des affaires de la société et sera investi du pouvoir et de l'autorité nécessaire pour mener à bien toutes ses tâches; il devra consacrer le plus possible son temps et attention à ce qui est raisonnablement requis pour la gestion des affaires de la société et devra les conduire et diriger avec l'assistance occasionnelle de consultants, mandataires, fonctionnaires ou autres employés de la société comme il le jugera nécessaire. L'Administrateur Délégué aura le droit de déléguer certains de ses pouvoirs et responsabilités aux membres du conseil d'administration, ou à des mandataires spéciaux, avec pouvoir de signature conjointe ou séparée, sans toutefois que l'Administrateur Délégué ne puisse déléguer aucune des tâches concernant les Investissements visés par l'article 8.2.4. (b) ci-après.

Les votes des actionnaires sont émis pour cette résolution prise ci-avant de la manière suivante:

En faveur: toutes les actions

Contre: aucune

Abstentions: aucune



*Huitième résolution*

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires DECIDE de mettre les statuts en conformité avec la loi du 10 août 1915 telle que modifiée et DECIDE de modifier en conséquence les articles 7.2. et 15 des statuts de la Société pour leur donner dorénavant la teneur suivante:

" **7.2.** En cas de vacance du conseil, pour quelque raison que ce soit, les administrateurs présents élus peuvent désigner comme administrateur le premier candidat administrateur non élu de la liste soumise par les actionnaires de la classe A dans l'hypothèse où une telle vacance provient d'un administrateur élu à partir de la liste qui a été présentée par les actionnaires de la classe A ou le premier candidat administrateur non élu de la liste soumise par les actionnaires de la classe B dans l'hypothèse où une telle vacance provient d'un administrateur élu à partir de la liste qui a été présentée par les actionnaires de la classe B.

En cas de vacance de la moitié des administrateurs, pour quelque raison que ce soit, la totalité du conseil d'administration se considérera immédiatement démis et une assemblée générale des actionnaires sera convoquée par les administrateurs restants dans les huit (8) jours de la vacance afin de désigner un nouveau conseil, conformément aux dispositions de l'article 7.1. ci-dessus.

Si les administrateurs restants sont dans l'impossibilité ou ne veulent pas convoquer une assemblée des actionnaires, un ou des actionnaires représentant 10% ou plus du capital social pourra convoquer une telle assemblée afin de nommer un nouveau conseil, conformément aux disposition de l'article 7.1. ci-dessus." et

" **Art. 15.** Les administrateurs ou le(s) commissaire(s) aux comptes peuvent convoquer une assemblée générale extraordinaire. Elle doit être convoquée sur demande écrite des actionnaires représentant dix (10) pour cent du capital de la société précisant l'ordre du jour."

Les votes des actionnaires sont émis pour cette résolution prise ci-avant de la manière suivante:

En faveur: toutes les actions

Contre: aucune

Abstentions: aucune

*Frais*

Les frais, dépenses, rémunérations et charges quelconques qui incombent à la société du fait de ce document sont estimés à environ six mille cinq cents euros.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 14.30 heures.

Le notaire soussigné, connaissant la langue anglaise, déclare par la présente qu'à la requête des personnes comparantes, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une traduction française, étant entendu que la version anglaise primera en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français.

Dont acte, passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux personnes comparantes, connues par le notaire instrumentaire, par leur nom, prénoms usuels, état et demeures, lesdites personnes comparantes ont toutes signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: G. SCHOUX, G. VIVEROS, G. PONTI, J.-J. WAGNER.

Enregistré à Esch-sur-Alzette A.C., le 13 mai 2009. Relation: EAC/2009/5608. Reçu soixante-quinze Euros (75,- EUR).

Le Receveur (signé): SANTIONI.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 27 MAI 2009.

Jean-Joseph WAGNER.

Référence de publication: 2009067703/239/860.

(090078955) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2009.

**HK Invest S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.

R.C.S. Luxembourg B 123.202.

—  
DISSOLUTION

In the year two thousand nine,

on the twentieth day in the month of May.

Before Maître Jean-Joseph WAGNER, notary, residing in Sanem (Grand Duchy of Luxembourg),

there appeared:

Mrs Ulrika Häll-Lundgren, employee, with professional address at 7 Val Sainte Croix, L-1371 Luxembourg,

acting as a special proxy holder of:

Mr Henning KRISTENSEN, company director, born in Helsingør (Denmark), on 23 March 1945, residing at 238 Chemin Jean Aicard, F-0620 Mandelieu (France),

here after referred to as "the principal",

by virtue of a proxy given on 01 April 2009,

which proxy, after having been signed "ne varietur" by the appearing proxy holder and the undersigned notary, will be registered with this deed.

The same proxy holder declared and requested the notary to act:

I.- That the company "HK INVEST S.à r.l.", a "société à responsabilité limitée", established and having its registered office at 7 Val Sainte Croix, L-1371 Luxembourg, registered in the "Registre de Commerce et des Sociétés" in Luxembourg, section B number 123 202, has been incorporated under Luxembourg Law, pursuant to a notarial deed enacted through the undersigned notary, on 29 December 2006, published in the Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations number 296 on 03 March 2007.

The Articles of Association of said company have not been amended since.

II.- That the subscribed capital of the company is fixed at TWELVE THOUSAND FIVE HUNDRED EURO (12,500.- EUR) divided into five hundred (500) shares with a par value of TWENTY-FIVE EURO (25.- EUR) each, fully paid up.

III.- That the principal is the sole owner of all the shares of said company.

IV.- That the principal, being sole partner of the company "HK INVEST S.à r.l.", has decided to proceed immediately to the dissolution of said company.

V.- That the principal declares to have full knowledge of the articles of incorporation and the financial situation of the company "HK INVEST S.à r.l.", prementioned.

VI.- That the principal, in its activity as liquidator of the company, declares that the business activity of the company has ceased, that it, as sole shareholder is vested with the assets and has paid off all debts of the dissolved company committing itself to take over all assets, liabilities and commitments of the dissolved company as well as to be personally charged with any presently unknown liability.

VII.- That the principal fully grants discharge to the current manager of the dissolved company, for the due performance of its duties up to this date.

VIII.- That the records and documents of the company will be kept for a period of five years at its former registered office.

The undersigned notary who understands and speaks English, records that on request of the proxy holder of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French translation; on the request of the same proxy holder and in case of discrepancy between the English and the French text, the English text will prevail.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document after having been read to the proxy holder of the appearing person, known to the notary, by his surname, first name, civil status and residence, said person signed together with the notary, the present original deed.

#### **Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille neuf,

le vingt mai.

Par-devant Maître Jean-Joseph WAGNER, notaire de résidence à Sanem (Luxembourg),

a comparu:

Madame Ulrika Häll-Lundgren, employée, avec adresse professionnelle au 7 Val Sainte Croix, L-1371 Luxembourg, agissant en sa qualité de mandataire spéciale de:

Monsieur Henning KRISTENSEN, directeur de société, né à Helsingør (Danemark), le 23 mars 1945, demeurant au 238 Chemin Jean Aicard, F-0620 Mandelieu (France),

ci-après dénommé: "le mandant",

en vertu d'une procuration lui donnée le 01 avril 2009,

laquelle procuration, après avoir été signée "ne varietur" par la mandataire du comparant et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être soumise à la formalité de l'enregistrement.

Laquelle mandataire, agissant ès-dites qualités, a déclaré et requis le notaire d'acter:

I.- Que la société "HK INVEST S.à r.l.", ne société à responsabilité limitée, établie et ayant son siège social au 7 Val Sainte Croix, L-1371 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg, section B sous le numéro 123 202, a été constituée sous le droit luxembourgeois, suivant acte notarié reçu par le notaire soussigné, en date du 29 décembre 2006, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 296 du 03 mars 2007.

Les statuts de la société n'ont pas été modifiés depuis lors.

II.- Que le capital social souscrit de la société est fixé à DOUZE MILLE CINQ CENTS EUROS (12.500,- EUR) divisé en cinq cents (500) parts sociales d'une valeur nominale de VINGT-CINQ EUROS (25,- EUR) chacune, chaque part sociale étant intégralement libérée.

III.- Que le mandant est le seul propriétaire de toutes les parts sociales de ladite société.

IV.- Que le mandant, étant le seul associé de la société "HK INVEST S.à r.l.", a décidé de procéder à la dissolution immédiate de ladite société.

V.- Que le mandant déclare avoir parfaite connaissance des statuts et de la situation financière de la société "HK INVEST S.à r.l.", prédésignée.

VI.- Que le mandant, en tant que liquidateur de la société, déclare que l'activité de la société a cessé, que lui, en tant qu'associé unique est investi de tout l'actif et qu'il a réglé tout le passif de la société dissoute s'engageant à reprendre tous actifs, dettes et autres engagements de la société dissoute et de répondre personnellement de toute éventuelle obligation inconnue à l'heure actuelle.

VII.- Que décharge pleine et entière est accordée à la gérante de la société dissoute pour l'exécution de son mandat jusqu'à ce jour.

VIII.- Que les livres et documents de la société dissoute seront conservés pendant cinq ans à l'ancien siège de la société.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête de la mandataire du comparant le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une traduction française; à la requête de la même personne et en cas de divergence entre le texte anglais et français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la mandataire du comparant, connue du notaire instrumentant par nom, prénom usuel, état et demeure, celle-ci a signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: U. HÄLL-LUNDGREN, J.-J. WAGNER.

Enregistré à Esch-sur-Alzette A.C., le 22 mai 2009. Relation: EAC/2009/5973. Reçu soixante-quinze Euros (75,- EUR).

Le Receveur (signé): SANTIONI.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 27 MAI 2009.

Jean-Joseph WAGNER.

Référence de publication: 2009067707/239/94.

(090079253) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2009.

### **AMP Capital (International Finance No.1) SA, Société Anonyme.**

**Capital social: EUR 31.010,00.**

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12-14, rue Léon Thyès.

R.C.S. Luxembourg B 146.275.

#### — STATUTES

In the year two thousand and nine, on the twelfth day of May,

Before Us, Maître Martine SCHAEFFER, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

THERE APPEARED:

1. AMP Capital Investors International Holdings Limited, a company incorporated under the laws of Australia, having its registered office at Level 24, AMP Building, 33 Alfred Street Sydney NSW 2000 Australia, registered with the Australian Securities & Investments Commission, under number ACN 114 352 957

here represented by Me Marieke Kernet, Avocat, with professional address in Luxembourg, by virtue of a power of attorney given in Sydney, Australia, on May 12, 2009,

2. AMP Capital Holdings Limited, a company incorporated under the laws of Australia, having its registered office at Level 24, AMP Building, 33 Alfred Street Sydney NSW 2000 Australia, registered with the Australian Securities & Investments Commission, under number ACN 078 651 966

here represented by Me Marieke Kernet, Avocat, with professional address in Luxembourg, by virtue of a power of attorney given in Sydney, Australia, on May 12, 2009,

Such powers of attorney, after having been signed *in varietur* by the representative of the appearing parties and the undersigned notary, will remain annexed to this deed for the purpose of registration.

The appearing parties, represented as above, have requested the undersigned notary, to state as follows, the articles of incorporation of a public company limited by shares (société anonyme), which is hereby incorporated:

## I. Name - Registered office - Object - Duration

**Art. 1. Name.** The name of the company is "AMP Capital (International Finance No.1) SA" (the Company). The Company is a public company limited by shares (société anonyme) governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg and, in particular, the law of August 10, 1915, on commercial companies, as amended (the Law), and these articles of incorporation (the Articles).

### **Art. 2. Registered office.**

2.1. The registered office of the Company is established in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred within the municipality by a resolution of the board of directors (the Board). The registered office may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by a resolution of the general meeting of shareholders (the General Meeting), acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles.

2.2. Branches, subsidiaries or other offices may be established in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the Board. Where the Board determines that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent and that these developments or events may interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these circumstances. Such temporary measures have no effect on the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, remains a Luxembourg incorporated company.

### **Art. 3. Corporate object.**

3.1. The purpose of the Company is the acquisition of participations, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever and the management of such participations. The Company may in particular acquire by subscription, purchase and exchange or in any other manner any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and more generally, any securities and financial instruments issued by any public or private entity. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise. It may further invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin.

3.2. The Company may borrow in any form. It may issue notes, bonds and any kind of debt and equity securities. The Company may lend funds including, without limitation, the proceeds of any borrowings, to its subsidiaries, affiliated companies and any other companies. The Company may also give guarantees and pledge, transfer, encumber or otherwise create and grant security over all or some of its assets to guarantee its own obligations and those of any other company, and, generally, for its own benefit and that of any other company or person. For the avoidance of doubt, the Company may not carry out any regulated activities of the financial sector without having obtained the required authorisation.

3.3. The Company may use any techniques and instruments to efficiently manage its investments and to protect itself against credit risks, currency exchange exposure, interest rate risks and other risks.

3.4. The Company may carry out any commercial, financial or industrial operations and any transactions with respect to real estate or movable property, which directly or indirectly, favour or relate to its corporate object.

### **Art. 4. Duration.**

4.1. The Company is formed for an unlimited duration.

4.2. The Company is not to be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, incapacity, insolvency, bankruptcy or any similar event affecting one or several Shareholders.

## II. Capital - Shares

### **Art. 5. Capital.**

5.1. The share capital is represented by thirty-one thousand (31,000) ordinary shares in registered form, having a par value of one euro (EUR 1.-) each (the Ordinary Shares), all subscribed and fully paid-up. Each holder of an Ordinary Share is hereinafter individually referred to as an Ordinary Shareholder and the holders of Ordinary Shares are hereinafter collectively as the Ordinary Shareholders.

5.2. The Company's corporate capital is also represented by:

- (i) one (1) class A mandatory redeemable preferred share (the Class A MRPS);
- (ii) one (1) class B mandatory redeemable preferred share (the Class B MRPS);
- (iii) one (1) class C mandatory redeemable preferred share (the Class C MRPS);
- (iv) one (1) class D mandatory redeemable preferred share (the Class D MRPS);
- (v) one (1) class E mandatory redeemable preferred share (the Class E MRPS);
- (vi) one (1) class F mandatory redeemable preferred share (the Class F MRPS);
- (vii) one (1) class G mandatory redeemable preferred share (the Class G MRPS);
- (viii) one (1) class H mandatory redeemable preferred share (the Class H MRPS);
- (ix) one (1) class I mandatory redeemable preferred share (the Class I MRPS); and

(x) one (1) class J mandatory redeemable preferred share (the Class J MRPS);

all in registered form with a par value of one euro (EUR 1.-) each, all subscribed and fully paid-up.

5.3. The Class A MRPS, the Class B MRPS, the Class C MRPS, the Class D MRPS, the Class E MRPS, Class F MRPS, the Class G MRPS, the Class H MRPS, the Class I MRPS, the Class J MRPS are collectively hereafter referred to as the MRPS, and the MRPS, collectively with the Ordinary Shares, are hereafter referred to as the Shares.

5.4. Each holder of a MRPS is hereinafter individually referred to as a MRPS Holder. The Ordinary Shareholders and the MRPS Holders are hereinafter collectively referred to as the Shareholders.

5.5. The entire corporate capital thus amounts to by thirty-one thousand and ten euro (EUR 31,010.-).

5.6. The aggregate amount of MRPS, regardless of their classes, shall at all times represent less than (and at most) half of the Company's share capital, in compliance with article 44 of the Law.

5.7. The share capital may be increased or decreased in one or several times by a resolution of the General Meeting, composed of the MRPS Holders and the Ordinary Shareholders, acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles. In case a MRPS Holder is also an Ordinary Shareholder, he counts as one Shareholder for the quorum requirements set forth by law.

5.8. The Board is authorized, for a period of five (5) years from the date of the publication of the deed of incorporation, to:

(i) increase the current share capital in one or several times up to sixty-three thousand and ten euro (EUR 63,010.-), by issue of thirty-one thousand (31,000) new Ordinary Shares, and one hundred (100) new MRPS of each class (Class A, Class B, Class C, Class D, Class E, Class F, Class G, Class H, Class I and Class J ), having the same rights as the existing Ordinary Shares and MRPS;

(ii) limit or withdraw the Shareholders' preferential subscription rights to the new Shares and determine the persons authorised to subscribe to the new Shares; and

(iii) record by way of a notarial deed each share capital increase and amend the share register accordingly.

5.9. The Company shall maintain a share premium account for the MRPS or, as applicable each class of MRPS, (a MRPS Premium Account), and book in such account, in the currency in which they are effectively paid, the amount or value of any premium paid on the relevant MRPS, any additional capital surplus contributed by the holders of such MRPS to the Company, and of any amount allocated to such MRPS Premium Account in accordance with the Articles.

5.10. Accordingly, the accounts of the Company shall at any time maintain a distinct MRPS premium reserve account for each class of MRPS, expressed in the currency of the assets used linked to the relevant MRPS class as described by the general meeting of the shareholders issuing the MRPS (the Relevant Contributed Assets).

5.11. Any MRPS Premium Account shall be reimbursed, distributed, converted or otherwise paid or allocated equally and only to all outstanding MRPS or, as applicable to all outstanding MRPS of the relevant class, from time to time, except for the amounts that have been allocated to the legal reserve account of the Company and to the special reserve account of the MRPS according to article 49-8 of the Law.

#### **Art. 6. Shares.**

6.1. The Shares are and will remain in registered form (actions nominatives).

6.2. A register of Shares is kept at the registered office and may be examined by each Shareholder upon request.

6.3. A share transfer is carried out by entering in the register of Shares, a declaration of transfer, duly dated and signed by the transferor and the transferee or by their authorised representatives and following a notification to, or acceptance by, the Company, in accordance with article 1690 of the Civil Code. The Company may also accept as evidence of a share transfer other documents recording the agreement between the transferor and the transferee.

6.4. The Shares are indivisible and the Company recognises only one (1) owner per Share.

6.5. The Company may redeem its own Shares within the limits set forth by the Law and these Articles.

#### **Art. 7. Redemption of Shares.**

7.1. The Company may redeem its Shares to the extent permitted by these Articles on the basis of amounts available for distribution, in accordance with the Law and these Articles.

7.2. The MRPS are redeemable Shares in accordance with article 49-8 of the Law. Subscribed and fully paid-up MRPS shall be redeemable in accordance with and subject to the provisions of article 49-8 of the Law and these Articles.

7.3. Each MRPS, regardless of class, shall be redeemed by the Company on the date indicated by the general meeting of Shareholders or the board of directors, as the case may be, upon its issuance and at the latest 10 (ten) years and one (1) day after its issuance (the earliest of these two events being defined as the Mandatory Redemption Date).

7.4. The Company may further redeem part or all MRPS prior to their Mandatory Redemption Date if the board of directors so decides.

7.5. In accordance with the Law, an amount equal to the nominal value of each MRPS must be included in a reserve which cannot be distributed to the Shareholders except in the event of a reduction of the subscribed share capital of the Company, and which can only be used to increase the subscribed share capital of the Company by capitalization of reserves, unless the redemption is made by using the proceeds of a new issue made for the purpose of such redemption.

7.6. Except as provided otherwise (i) in these Articles or (ii) by a written agreement which may be entered into between the Company and the Shareholders, the redemption price of each MRPS shall be equal to (a) the aggregated nominal value of all the MRPS of the relevant class plus the portion of the balance of the corresponding MRPS Premium Account attributable to such MRPS class (the Notional Capital) (b) divided by the number of outstanding MRPS of such class at the time of the redemption.

7.7. Except as otherwise provided in a written agreement which may be entered into between the Company and the MRPS Holders of a certain class, at least twenty (20) days prior to the redemption date, written notice shall be sent by registered mail to each registered holder of MRPS of such class, at his or her address as last inscribed in the register of Shareholders, notifying such holder of the number of MRPS to be so redeemed, specifying the redemption date, the redemption price and the procedures necessary to submit the relevant MRPS to the Company for redemption. The redemption price of such MRPS shall be payable to the order of the person whose name appears on the register of Shareholders as the owner thereof, on the bank account provided to the Company by such Shareholder before the redemption date.

7.8. If the Company is not permitted by Law to redeem all MRPS on their Mandatory Redemption Date, the Company shall redeem the maximum number of MRPS which the Company is then permitted to redeem. Such redemption will be made on a pro rata basis from each MRPS Holder of the relevant class.

7.9. Redeemed MRPS have no rights to receive dividends or liquidation proceeds. In case of liquidation of the Company each MRPS Holder, will be entitled to the reimbursement of the percentage of Notional Capital under the conditions set forth in article 17 hereof.

7.10. Redeemed MRPS may be cancelled upon request of the Board in which case the General Meeting shall resolve to reduce the subscribed share capital of the Company accordingly.

7.11. The Company may redeem its Ordinary Shares within the limits set forth by Law. However, the redemption of Ordinary Shares is subject to prior redemption of all the MRPS.

### **III. Management - Representation**

#### **Art. 8. Board of directors.**

##### **8.1. Composition of the board of directors**

(i) The Company is managed by a board of directors (the Board) composed of at least three (3) members, who need not be Shareholders.

(ii) The General Meeting appoints the director(s) and determines their number, remuneration and the term of their office. Directors cannot be appointed for more than six (6) years and are re-eligible.

(iii) Directors may be removed at any time (with or without cause) by a resolution of the General Meeting.

(iv) If a legal entity is appointed as a director, it must appoint a permanent representative who represents such entity in its duties as a director. The permanent representative is subject to the same rules and incurs the same liabilities as if it had exercised its functions in its own name and on its own behalf, without prejudice to the joint and several liability of the legal entity which it represents.

(v) Should the permanent representative be unable to perform its duties, the legal entity must immediately appoint another permanent representative.

(vi) If the office of a director becomes vacant, the majority of the remaining directors may fill the vacancy on a provisional basis until the final appointment is made by the next General Meeting.

##### **8.2. Powers of the board of directors**

(i) All powers not expressly reserved to the Shareholder(s) by the Law or the Articles fall within the competence of the Board, who has all powers to carry out and approve all acts and operations consistent with the corporate object.

(ii) Special and limited powers may be delegated for specific matters to one or more agents by the Board.

(iii) The Board is authorised to delegate the day-to-day management and the power to represent the Company in this respect, to one or more directors, officers, managers or other agents, whether Shareholders or not, acting either individually or jointly. If the day-to-day management is delegated to one or several directors, the Board must report to the annual General Meeting any salary, fees and/or any other advantages granted to such director(s) during the relevant financial year.

##### **8.3. Procedure**

(i) The Board must appoint a chairman among its members and may choose a secretary, who need not be a director, and who shall be responsible for keeping the minutes of the meetings of the Board and of General Meetings.

(ii) The Board meets upon the request of the chairman or any director, at the place indicated in the notice which, in principle, is in Luxembourg.

(iii) Written notice of any meeting of the Board is given to all directors at least twenty-four (24) hours in advance, except in case of emergency, the nature and circumstances of which are set forth in the notice of the meeting.

(iv) No notice is required if all members of the Board are present or represented and if they state to have full knowledge of the agenda of the meeting. Notice of a meeting may also be waived by a director, either before or after a meeting.

Separate written notices are not required for meetings that are held at times and places indicated in a schedule previously adopted by the Board.

(v) A director may grant a power of attorney to any other director in order to be represented at any meeting of the Board.

(vi) The Board can validly deliberate and act only if a majority of its members is present or represented. Resolutions of the Board are validly taken by a majority of the votes of the directors present or represented. The chairman does not have a casting vote in the event of tie. The resolutions of the Board are recorded in minutes signed by the chairman or all the directors present or represented at the meeting or by the secretary (if any).

(vii) Any director may participate in any meeting of the Board by telephone or video conference or by any other means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to identify, hear and speak to each other. The participation by these means is deemed equivalent to a participation in person at a meeting duly convened and held.

(viii) Circular resolutions signed by all the directors are valid and binding as if passed at a Board meeting duly convened and held and bear the date of the last signature necessary to pass the resolutions.

(ix) Any director having an interest conflicting with that of the Company in a transaction carried out otherwise than under normal conditions in the ordinary course of business, must advise the Board thereof and cause a record of his statement to be mentioned in the minutes of the meeting. The director concerned may not take part in these deliberations. A special report on the relevant transaction(s) is submitted to the Shareholders before any vote, at the next General Meeting.

#### 8.4. Representation

(i) The Company is bound towards third parties in all matters by the signature of a director.

(ii) The Company is also bound towards third parties by the joint or single signature of any persons to whom special signatory powers have been delegated.

#### **Art. 9. Sole director.**

9.1. Where the number of Shareholders is reduced to one (1), the Company may be managed by a sole director until the ordinary General Meeting following the introduction of an additional Shareholder. In such case, any reference in the Articles to the Board or the directors is to be read as a reference to such sole director, as appropriate.

9.2. The transactions entered into by the Company may be recorded in minutes and, unless carried out under normal conditions in the ordinary course of business, must be so recorded when entered with its sole director having a conflicting interest.

9.3. The Company is bound towards third parties by the signature of the sole director or by the joint or single signature of any persons to whom special signatory powers have been delegated.

#### **Art. 10. Liability of the directors.**

10.1. The directors may not, by reason of their mandate, be held personally liable for any commitments validly made by them in the name of the Company, provided such commitments comply with the Articles and the Law.

### **IV. Shareholder(s)**

#### **Art. 11. General meetings of Shareholders.**

##### 11.1. Powers and voting rights

(i) Resolutions of the Shareholders are adopted at general meetings of Shareholders (the General Meeting). The General Meeting has the broadest powers to adopt and ratify all acts and operations consistent with the corporate object.

(ii) Each Ordinary Share entitles to one (1) vote.

(iii) The MRPS do not carry any voting rights. Nevertheless, in accordance with Article 46 of the Law, the MRPS Holders are entitled to vote in any general meeting of Shareholders called upon to deal with the following matters:

- the issue of new Shares carrying preferential rights;
- the determination of the preferential cumulative dividend attached to any class of MRPS;
- the conversion of one or more classes of MRPS into Ordinary Shares;
- the reduction of the share capital of the Company;
- any change to the Company's corporate object;
- the issue of convertible bonds;
- the dissolution of the Company before its term; and
- the transformation of the Company into a company of another legal form.

(iv) In the case of a person or entity being at the same time a MRPS Holder and an Ordinary Shares Shareholder, this person or entity shall count as one Shareholder.

11.2. MRPS Holders of any class have the same voting rights as the Ordinary Shareholders at all General Meetings, in case, despite the existence of profits available for that purpose, the First Preferred Dividend (as defined in Article 15) has not been paid in its entirety for any reason whatsoever for a period of two successive financial years and until such time

as the First Preferred Dividend and the Second Preferred Dividend (as defined in Article 15) shall have been paid or allocated in full.

11.3. Any convening notices, reports and documents which, by virtue of the Law must be sent or notified to the Shareholders of the Company shall likewise be sent or notified to the MRPS Holders.

11.4. Notices, quorum, majority and voting proceedings

(i) General Meetings are held at such place and time as specified in the notices.

(ii) If all the Shareholders are present or represented and consider themselves as duly convened and informed of the agenda of the meeting, the General Meeting may be held without prior notice.

(iii) A Shareholder may grant a written power of attorney to another person (who need not be a Shareholder) in order to be represented at any General Meeting.

(iv) Each Shareholder may participate in any General Meeting by telephone or video conference or by any other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to identify, hear and speak to each other. The participation in a meeting by these means is deemed equivalent to a participation in person at such meeting.

(v) Each Shareholder may vote by way of voting forms provided by the Company. Voting forms contain the date, place and agenda of the meeting, the text of the proposed resolutions as well as for each resolution, three boxes allowing to vote in favour, against or abstain from voting. Voting forms must be sent back by the Shareholders to the registered office. Only voting forms received prior to the General Meeting are taken into account for the calculation of the quorum. Voting forms which show neither a vote (in favour or against the proposed resolutions) nor an abstention, are void.

(vi) Resolutions of the General Meeting are passed by a simple majority of the votes cast, regardless of the proportion of the share capital represented.

(vii) The extraordinary General Meeting may amend the Articles only if at least one-half of the share capital is represented and the agenda indicates the proposed amendments to the Articles as well as the text of any proposed amendments to the object or form of the Company. If this quorum is not reached, a second General Meeting may be convened by means of notices published twice, at fifteen (15) days interval at least and fifteen (15) days before the meeting in the Mémorial and in two Luxembourg newspapers. Such notices reproduce the agenda of the General Meeting and indicate the date and results of the previous General Meeting. The second General Meeting deliberates validly regardless of the proportion of the capital represented. At both General Meeting, resolutions must be adopted by at least two-thirds of the votes cast.

(viii) Any change in the nationality of the Company require the unanimous consent of the Shareholders.

#### **Art. 12. Sole Shareholder.**

12.1. Where the number of Shareholders is reduced to one (1), the sole Shareholder exercises all powers conferred by the Law to the General Meeting.

12.2. Any reference in the Articles to the General Meeting is to be read as a reference to such sole Shareholder, as appropriate.

12.3. The resolutions of the sole Shareholder are recorded in minutes.

### **V. Annual accounts - Allocation of profits - Supervision**

#### **Art. 13. Financial year and Approval of annual accounts.**

13.1. The financial year begins on the first (1) of January and ends on the thirty-first (31) of December of each year.

13.2. Each year, the Board prepares the balance sheet and the profit and loss account, as well as an inventory indicating the value of the Company's assets and liabilities, with an annex summarising the Company's commitments and the debts of the officers, directors and statutory auditors towards the Company.

13.3. One month before the annual General Meeting, the Board provides documentary evidence and a report on the operations of the Company to the statutory auditors, who then prepare a report setting forth their proposals.

13.4. The annual General Meeting is held at the address of the registered office or at such other place in the municipality of the registered office, as may be specified in the notice, on the second Friday of May of each year at 11.00 a.m.. If such day is not a business day in Luxembourg, the annual General Meeting is held on the following business day.

13.5. The annual General Meeting may be held abroad if, in the absolute and final judgement of the Board, exceptional circumstances so require.

#### **Art. 14. Statutory auditors / Réviseurs d'entreprises.**

14.1. The operations of the Company are supervised by one or several statutory auditors (commissaires).

14.2. The operations of the Company are supervised by one or several réviseurs d'entreprises, when so required by law.

14.3. The General Meeting appoints the statutory auditors/réviseurs d'entreprises and determines their number, remuneration and the term of their office. Statutory auditors/réviseurs d'entreprises may be re-appointed.



#### **Art. 15. Dividend-Reserves.**

15.1. From the annual net profits of the Company, five per cent (5%) shall be allocated to the reserve required by Law. This allocation shall cease to be required as soon as such legal reserve amounts to ten per cent (10%) of the capital of the Company as stated or as increased or reduced from time to time as provided in article 7 of these Articles.

15.2. Each MRPS regardless of its class, entitles its holder to a preferential and cumulative dividend at the annual rate of 1% over the nominal value of said MRPS, which shall accrue daily and be calculated assuming a 365 day year (the First Preferred Dividend).

15.3. Thereafter, each MRPS of each class entitles its holder to a second preferential and cumulative dividend (the Second Preferred Dividend) equal to its prorata portion of an amount equal to: (i) any income received and/or accrued by the Company (net of any withholding taxes suffered) in relation to the Relevant Contributed Assets and attributable to that MRPS class during the relevant financial year of the Company; less (ii) all costs and expenses of the Company booked during the relevant financial year according to Luxembourg GAAP (a) multiplied by the book value of the Relevant Contributed Asset for that MRPS class calculated on the last day of the relevant financial year of the Company (b) divided by the book value of all Relevant Contributed Assets of the Company calculated on the last day of the financial year; less (iii) the First Preferred Dividend as computed for the relevant financial year and attributable to that MRPS class; less (iv) 0.125% per annum of the value of the Relevant Contributed Asset for that MRPS class during the relevant financial year, which shall accrue daily and be calculated assuming a year of 365 days.

15.4. After payment of the First Preferred Dividend and of the Second Preferred Dividend, the general meeting of Shareholders of the Company shall determine how the remainder of the annual net profits shall be disposed of and it may decide to pay dividends from time to time, as in its discretion believes best suits the corporate purpose and policy of the Company. In case the general meeting of Shareholders decides to proceed with the payment of a dividend, each holder of Ordinary Shares shall be entitled to a fraction of the total profit distributed in proportion to the number of Ordinary Shares that the relevant holder holds in the Company.

15.5. Notwithstanding anything to the contrary in these Articles, dividends on a class of MRPS are only payable out of the Relevant Contributed Assets contributed to the Company for that class of MRPS and of the income derived from those Relevant Contributed Assets.

15.6. First Preferred Dividend and Second Preferred Dividend may only be distributed (i) upon approval of the shareholders' general meeting and subject to the prior proposal of the board of directors (or single director as the case may be) and (ii), provided that on the closing date of the last financial year the net assets as set out in the annual accounts are not, or following such distributions would not become, lower than the amount of the subscribed capital plus the reserves which may not be distributed under the Law or by virtue of the Articles.

15.7. The dividends may be paid in Euros or any other currency selected by the board of directors, including the currency in which each MRPS Premium Account is kept.

#### **Art. 16. Interim Dividends.**

16.1. Interim dividends may be distributed, at any time, in accordance with the Law, under the following conditions:

- (i) interim accounts are drawn up by the Board;
- (ii) these interim accounts show that sufficient profits and other reserves (including share premium) are available for distribution; it being understood that the amount to be distributed may not exceed profits made since the end of the last financial year for which the annual accounts have been approved, if any, increased by carried forward profits and distributable reserves and decreased by carried forward losses and sums to be allocated to the legal or a statutory reserve;
- (iii) the decision to distribute interim dividends is taken by the Board within two (2) months from the date of the interim accounts; and
- (iv) in their report to the Board, as applicable, the statutory auditors or the réviseurs d'entreprises must verify whether the above conditions have been satisfied.

16.2. Without prejudice to the provisions of paragraph 16.1., no interim dividend shall be distributed to holders of Ordinary Shares until the First Preferred Dividend and the Second Preferred Dividend have been fully paid.

16.3. Interim dividends shall be first allocated to the payment of the First Preferred Dividend and of the Second Preferred Dividend. For the purpose of interim dividends, the First Preferred Dividend shall be calculated on a pro rata temporis basis depending on the number of days elapsed and on the basis of a year of 365 days (the Interim First Preferred Dividend) and the Second Preferred Dividend shall be calculated on the net income and gains accrued or received by the Company in relation to the Relevant Contributed Assets during the period ending on the date of the relevant interim accounts (the Interim Second Preferred Dividend).

16.4. The Board will have discretionary power to distribute or not the surplus remaining after the payment of the Interim First Preferred Dividend and Interim Second Preferred Dividend. In any case, the distribution of interim dividends shall be decided within the limits set out on Article 15.6. For this purpose, the net assets referred to in such Article 15.6. shall result from interim accounts of the Company.

## VI. Dissolution - Liquidation

### Art. 17. Dissolution - Liquidation.

17.1. The Company may be dissolved at any time, by a resolution of the General Meeting, acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles. The General Meeting appoints one or several liquidators, who need not be Shareholders, to carry out the liquidation and determines their number, powers and remuneration. Unless otherwise decided by the General Meeting, the liquidators have the broadest powers to realise the assets and pay the liabilities of the Company.

17.2. These Articles shall remain in effect during the liquidation.

17.3. Upon liquidation, no distributions may be made to the Company in respect of Shares held by it.

17.4. After payment of all third party debts and liabilities of the Company or deposit of any funds to that effect, each MRPS Holder, will have a preferential right to payment and be entitled to the reimbursement of the percentage of Notional Capital attributable to the class of MRPS held by him in the Company and, subject to Article 15 of these Articles, to an amount payable in cash or in kind equal to its accrued and unpaid First Preferred Dividend and Second Preferred Dividend, if any. If the Company cannot pay such amounts in full to all the MRPS Holders, payment will be made on a pro rata basis to each class of MRPS and to each holder within each class of MRPS.

17.5. After payment of all debts and liabilities of the Company (including all Shareholders' advances (if any)) and after the payment of any amount due to the MRPS Holders of under this Article or deposit of any funds to that effect, the surplus will be paid to the holders of Ordinary Shares in proportion to the number of Ordinary Shares held by the relevant holders in the Company. The MRPS Holders shall, in any case, be paid prior to the holders of Ordinary Shares.

17.6. After the liquidation has been completed, the books and records of the Company shall be kept for the period prescribed by law by the person appointed for that purpose in the resolution of the General Meeting, to dissolve the Company. Where the General Meeting has not appointed such person, the liquidators shall do so.

## VII. General provision

### Art. 18.

18.1. Notices and communications are made or waived and circular resolutions are evidenced in writing, by facsimile, e-mail or any other means of electronic communication.

18.2. Powers of attorney are granted by any of the means described above. Powers of attorney in connection with Board meetings may also be granted by a director in accordance with such conditions as may be accepted by the Board.

18.3. Signatures may be in handwritten or electronic form, provided they fulfil all legal requirements to be deemed equivalent to handwritten signatures. Signatures of circular resolutions or resolutions adopted by telephone or video conference are affixed on one original or on several counterparts of the same document, all of which taken together, constitute one and the same document.

18.4. All matters not expressly governed by the Articles shall be determined in accordance with the law and, subject to any non waivable provisions of the law, any agreement entered into by the Shareholders from time to time.

#### *Transitory provision*

The first financial year begins on the date of this deed and ends on December 31, 2009.

The first annual general meeting shall be held in 2010.

#### *Subscription and Payment*

AMP Capital Investors International Holdings Limited, represented as stated above, subscribes to:

- thirty thousand nine hundred and ninety-nine (30,999) Ordinary Shares in registered form, with a par value of one euro (EUR 1.-) each,

- one (1) Class A MRPS;

- one (1) Class B MRPS;

- one (1) Class C MRPS;

- one (1) Class D MRPS;

- one (1) Class E MRPS;

- one (1) Class F MRPS;

- one (1) Class G MRPS;

- one (1) Class H MRPS;

- one (1) Class I MRPS; and

- one (1) Class J MRPS; all in registered form, with a par value of one euro (EUR 1.-) each.

and agrees to pay them in full by a contribution in cash in the amount of thirty-one thousand and nine euro (EUR 31,009.-),

and

AMP Capital Holdings Limited, represented as stated above, subscribes to one (1) Ordinary Shares in registered form, with a par value of one euro (EUR 1.-), and agrees to pay it in full by a contribution in cash in the amount of one euro (EUR 1.-).

The amount of thirty-one thousand and ten euro (EUR 31,010.-) is at the disposal of the Company, evidence of which has been given to the undersigned notary.

#### Costs

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever to be borne by the Company in connection with its incorporation are estimated at approximately one thousand five hundred euros (EUR 1,500.-).

#### Resolutions of the shareholders

Immediately after the incorporation of the Company, the Shareholders of the Company, representing the entire subscribed share capital, have passed the following resolutions:

1. The following persons are appointed as directors of the Company for a term which will expire on the annual general meeting of 2015:

- Mr. Adam Wheeler, manager, born on October 25, 1970 in Sydney, Australia, with professional address at Level 17, AMP Centre, 50 Bridge Street Sydney NSW 2000, Australia;

- Mr. Richard Shields, manager, born 2 February 1949 in Sydney, New South Wales, Australia with professional address at 4<sup>th</sup> floor Berkeley Square House Berkeley Square London W1J 6BX United Kingdom; and

- Mr. Bart Zech, manager, born on 5 September 1969 in Putten (the Netherlands), with professional address at 12-14, rue Léon Thyès L-2636 Luxembourg.

1. Ernst & Young, a Luxembourg public limited liability company having its registered office at 7, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Munsbach, Luxembourg, and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 47.771, is appointed as statutory auditor of the Company for a period of six (6) years and will expire on the annual general meeting of 2015.

2. The registered office of the Company is set at L-2636 Luxembourg, 12-14, rue Léon Thyès.

#### Declaration

The undersigned notary, who understands and speaks English, states that, on the request of the appearing parties, this deed is drawn up in English, followed by a French version and, in case of divergences between the English text and the French text, the English text prevails.

WHEREOF, this deed was drawn up in Luxembourg, on the day stated above.

This deed has been read to the representatives of the appearing parties, and signed by the latter with the undersigned notary.

#### Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille neuf, le douze mai,

Par devant Nous, Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

#### ONT COMPARU:

1. AMP Capital Investors International Holdings Limited, une société constituée selon le droit australien, dont le siège social se situe à Level 24, AMP Building, 33 Alfred Street Sydney NSW 2000 Australia, inscrite auprès de l'Australian Securities & Investments Commission, sous le numéro ACN 114 352 957

Représentée par Me Marieke Kernet, Avocat, avec adresse professionnelle à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à Sydney, Australie, le 12 mai 2009,

2. AMP Capital Holdings Limited, une société constituée selon le droit australien, dont le siège social se situe à Level 24, AMP Building, 33 Alfred Street Sydney NSW 2000 Australia, inscrite auprès de l'Australian Securities & Investments Commission, sous le numéro ACN 078 651 966

Représentée par Me Marieke Kernet, Avocat, avec adresse professionnelle à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à Sydney, Australie, le 12 mai 2009,

Lesdites procurations, après avoir été signées ne varietur par la mandataire des parties comparantes et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte pour les formalités de l'enregistrement.

Les parties comparantes, représentées comme indiqué ci-dessus, ont prié le notaire instrumentant d'acter de la façon suivante, les statuts d'une société anonyme qui est ainsi constituée:

#### I. Dénomination - Siège social - Objet - Durée

**Art. 1<sup>er</sup>. Dénomination.** Le nom de la société est "AMP Capital (International Finance No.1) SA" (la Société). La Société est une société anonyme régie par le droit du Grand-Duché de Luxembourg, et en particulier par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi), ainsi que par les présents statuts (les Statuts).

## **Art. 2. Siège social.**

2.1. Le siège social de la Société est établi à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré dans la commune par décision du conseil d'administration (le Conseil). Le siège social peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une résolution de l'assemblée générale des actionnaires (l'Assemblée Générale), selon les modalités requises pour la modification des Statuts.

2.2. Il peut être créé des succursales, filiales ou autres bureaux tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger par décision du Conseil. Lorsque le Conseil estime que des développements ou événements extraordinaires d'ordre politique ou militaire se sont produits ou sont imminents, et que ces développements ou événements sont de nature à compromettre les activités normales de la Société à son siège social, ou la communication aisée entre le siège social et l'étranger, le siège social peut être transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances. Ces mesures provisoires n'ont aucun effet sur la nationalité de la Société qui, nonobstant le transfert provisoire de son siège social, reste une société luxembourgeoise.

## **Art. 3. Objet social.**

3.1. L'objet de la Société est la prise de participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans toutes sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit, et la gestion de ces participations. La Société peut notamment acquérir par souscription, achat et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et autres instruments de dette, et plus généralement, toutes valeurs et instruments financiers émis par toute entité publique ou privée. Elle peut participer à la création, au développement, à la gestion et au contrôle de toute société ou entreprise. Elle peut en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.

3.2. La Société peut emprunter sous quelque forme que ce soit. Elle peut procéder à l'émission de billets à ordre, d'obligations et de titres et instruments de toute autre nature. La Société peut prêter des fonds, y compris notamment, les revenus de tous emprunts, à ses filiales, sociétés affiliées ainsi qu'à toutes autres sociétés. La Société peut également consentir des garanties et nantir, céder, grever de charges ou autrement créer et accorder des sûretés sur toute ou partie de ses actifs afin de garantir ses propres obligations et celles de toute autre société et, de manière générale, en sa faveur et en faveur de toute autre société ou personne. En tout état de cause, la Société ne peut effectuer aucune activité réglementée du secteur financier sans avoir obtenu l'autorisation requise.

3.3. La Société peut employer toutes les techniques et instruments nécessaires à une gestion efficace de ses investissements et à sa protection contre les risques de crédit, les fluctuations monétaires, les fluctuations de taux d'intérêt et autres risques.

3.4. La Société peut effectuer toutes les opérations commerciales, financières ou industrielles et toutes les transactions concernant des biens immobiliers ou mobiliers qui, directement ou indirectement, favorisent ou se rapportent à son objet social.

## **Art. 4. Durée.**

4.1. La Société est constituée pour une durée indéterminée.

4.2. La Société n'est pas dissoute en raison de la mort, de la suspension des droits civils, de l'incapacité, de l'insolvabilité, de la faillite ou de tout autre événement similaire affectant un ou plusieurs Actionnaires.

## **II. Capital - Actions**

### **Art. 5. Capital.**

5.1. Le capital social est représenté par trente et un mille (31.000) actions ordinaires sous forme nominative, ayant une valeur nominale de un euro (EUR 1,-) chacune (les Actions Ordinaires), toutes souscrites et entièrement libérées. Il est fait référence ci-après à chaque détenteur d'une Action Ordinaire en tant qu'Actionnaire Ordinaire et aux détenteurs d'Actions Ordinaires, de manière collective, en tant que Actionnaires Ordinaires.

5.2. Le capital social est également représenté par:

- (i) une (1) action préférentielle obligatoirement rachetable de classe A (une APOR de Classe A);
- (ii) une (1) action préférentielle obligatoirement rachetable de classe B (une APOR de Classe B);
- (iii) une (1) action préférentielle obligatoirement rachetable de classe C (une APOR de Classe C);
- (iv) une (1) action préférentielle obligatoirement rachetable de classe D (une APOR de Classe D);
- (v) une (1) action préférentielle obligatoirement rachetable de classe E (une APOR Classe de E);
- (vi) une (1) action préférentielle obligatoirement rachetable de classe F (une APOR Classe de F);
- (vii) une (1) action préférentielle obligatoirement rachetable de classe A (une APOR Classe de G);
- (viii) une (1) action préférentielle obligatoirement rachetable de classe H (une APOR Classe de H);
- (ix) une (1) action préférentielle obligatoirement rachetable de classe I (une APOR Classe de I); et
- (x) une (1) action préférentielle obligatoirement rachetable de classe J (une APOR Classe de J);

toutes sous forme nominative et ayant une valeur nominale de un euro (EUR 1,-) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées.

5.3. Il est fait référence ci-après aux APOR de Classe A, APOR de Classe B, APOR de Classe C, APOR de Classe D, APOR de Classe E, APOR de Classe F, APOR de Classe G, APOR de Classe H, APOR de Classe I, APOR de Classe J de manière collective en tant qu'APORs, et les APORs, de manière collective avec les Actions Ordinaires, en tant que les Actions.

5.4. Il est fait référence ci-après à chaque détenteur d'une APOR en tant que Détenteur d'APOR. les Actionnaires Ordinaires et les Détenteurs d'APORs sont dénommés ci-après les Actionnaires.

5.5. Le montant du capital social dans sa totalité s'élève donc à trente et un mille dix euros (EUR 31.010,-).

5.6. Le montant cumulé des APORs, quelle que soit la classe à laquelle ils appartiennent, représentera à tout moment moins de (et au maximum) la moitié du capital social de la Société, en conformité avec 44 de la Loi.

5.7. Le capital social peut être augmenté ou réduit à une ou plusieurs reprises par une résolution de l'Assemblée Générale, adoptée selon les modalités requises pour la modification des Statuts.

5.8. Le Conseil est autorisé, pendant une période de cinq (5) ans à compter de la date de publication de l'acte constitutif, à:

(i) augmenter le capital social existant en une ou plusieurs fois, à hauteur de soixante-trois mille dix euros (EUR 63.010,-), par l'émission de trente et un mille (31,000) nouvelles Actions Ordinaires et cent (100) nouvelles APORs de chaque classe (Classe A, Classe B, Classe C, Classe D, Classe E, Classe F, Classe G, Classe H, Classe I et Classe J), ayant les mêmes droits que les Actions Ordinaires et APORs existantes;

(ii) limiter ou supprimer les droits de souscription préférentiels des actionnaires aux nouvelles actions et déterminer les personnes autorisées à souscrire aux nouvelles Actions; et

(iii) faire constater chaque augmentation de capital social par acte notarié et modifier le registre des actions en conséquence.

5.9. La Société doit maintenir un compte de prime d'émission correspondant aux APORs ou, le cas échéant, à chaque classe d'APORs (un Compte de Prime d'Emission des APORs), et inscrira dans ce compte, dans la devise dans laquelle ils ont été effectivement payés, le montant ou la valeur de toute prime d'émission payée correspondant à l'APOR pertinente, de chaque apport supplémentaire versé par les détenteurs de telles APORs à la Société, et de toute somme apportée à ce Compte de Prime d'Emission des APORs conformément aux Statuts.

5.10. En conséquence de ce qui précède, les comptes de la Société doivent à tout moment maintenir un compte distinct de réserve correspondant aux APORs pour chaque catégorie d'entre elles, exprimé dans la devise des actifs liés à ces catégories d'actions tel que décrit par l'assemblée générale des actionnaires émettant les APORs (les "Actifs Apportés Correspondants").

5.11. Chaque Compte de Prime d'Emission des APORs doit être remboursé, distribué, converti ou payé de quelque manière que ce soit, ou affecté équitablement et uniquement aux APORs émises restantes, ou le cas échéant à chaque classe d'APOR correspondante, de temps en temps, et à l'exception des montants affectés au compte de réserve légale ou au compte de réserve spéciale des APORs conformément à l'article 49-8 de la Loi.

#### **Art. 6. Actions.**

6.1. Les Actions sont et resteront sous forme nominative.

6.2. Un registre des Actions est tenu au siège social et peut être consulté à la demande de chaque actionnaire.

6.3. Une cession d'action(s) s'opère par la mention sur le registre des Actions, d'une déclaration de transfert, valablement datée et signée par le cédant et le cessionnaire ou par leurs mandataires et suivant une notification à, ou une acceptation par, la Société, conformément à l'article 1690 du Code Civil. La Société peut également accepter comme preuve du transfert d'actions, d'autres documents établissant l'accord du cédant et du cessionnaire.

6.4. Les Actions sont indivisibles et la Société ne reconnaît qu'un (1) seul propriétaire par Action.

6.5. La Société peut racheter ses propres Actions dans les limites prévues par la Loi.

#### **Art. 7. Rachat d'Actions.**

7.1. La Société peut racheter ses Actions dans la mesure permise par ces Statuts sur la base des montants distribuables en conformité avec la Loi et ces Statuts.

7.2. Les APORs sont des Actions rachetables conformément à l'article 49-8 de la Loi. Les APORs souscrites et entièrement payées doivent être rachetées conformément et selon les conditions de l'article 49-8 de la Loi et aux présents Statuts.

7.3. Chaque APOR, sans distinction de classe, doit être rachetée par la Société à la date indiquée par l'assemblée générale des Actionnaires ou le conseil d'administration, le cas échéant, suite à son émission et au plus tard 10 (dix) ans et un (1) jour après son émission (la date de l'événement survenant le plus tôt des deux étant défini comme la Date de Rachat Obligatoire).

7.4. La Société peut donc racheter une partie ou la totalité des APORs avant la Date de Rachat Obligatoire si le conseil d'administration en décide ainsi.

7.5. Conformément à la Loi, une somme équivalente à la valeur nominale de chaque APOR doit être versée dans une réserve qui ne pourra être distribuée aux Actionnaires que dans le cas d'une réduction du capital souscrit de la Société

et qui ne pourra être utilisée que pour augmenter le, capital souscrit de la Société par capitalisation de réserves à moins que le rachat ne soit effectué grâce aux produits des nouvelles émissions effectuées dans le but d'un tel rachat.

7.6. A moins que n'en disposent autrement (i) les Statuts ou (ii) un accord écrit entre la Société et les Actionnaires, le prix de rachat de chaque APOR sera égal (a) à la valeur nominale cumulée de toutes les APORs des classes correspondantes augmentée du solde du Compte de Prime d'Emission des APORs affectés aux classes correspondantes (le Capital Notionnel) (b) divisée par le nombre d'APORs émises restantes dans cette classe au jour du rachat.

7.7. A moins qu'il n'en soit disposé autrement dans un accord écrit entre la Société et les détenteurs de classe d'APORs, 20 (vingt) jours au moins avant la date de rachat une notification écrite sera envoyée par courrier avec accusé de réception à chaque détenteur de classe d'APORs à sa dernière adresse figurant dans le registre des Actionnaires, informant ledit détenteur des APORs du rachat envisagé, lui spécifiant la date de rachat, le prix de rachat et les procédures à suivre pour un tel rachat. Le prix de rachat de ces APORs sera versé à l'ordre de la personne dont le nom apparaît sur le registre des Actionnaires en tant que bénéficiaire sur le compte en banque établi par la Société avant le rachat pour ledit Actionnaire.

7.8. Si la Société n'est pas autorisée par la Loi à racheter toutes les APORs à la Date de Rachat Obligatoire, la Société devra racheter le nombre maximum d'APORs qui lui sera permis. Un tel rachat sera effectué au prorata de chaque détenteur d'APORs de cette classe.

7.9. Les APORs rachetées n'ont aucun droit à distribution de dividende ou de boni de liquidation. En cas de liquidation de la Société, tout détenteur d'APORs aura droit au remboursement du pourcentage de Capital Notionnel selon les conditions établies par l'article 17 ci-dessus.

7.10. Les APORs rachetées peuvent être annulées à la demande du conseil d'administration lorsque l'assemblée générale des Actionnaires aura décidé de réduire le capital souscrit de la Société à cette fin.

7.11. La Société est autorisée à racheter ses propres Actions dans les conditions requises par la Loi. Cependant, le rachat des Actions Ordinaires est soumis au rachat prioritaire de toutes les APORs.

### III. Gestion - Représentation

#### Art. 8. Conseil d'administration.

##### 8.1. Composition du conseil d'administration

(i) La Société est gérée par un conseil d'administration (le Conseil) composé d'au moins trois (3) membres, qui ne doivent pas nécessairement être actionnaires.

(ii) L'Assemblée Générale nomme le(s) administrateur(s) et fixe leur nombre, leur rémunération ainsi que la durée de leur mandat. Les administrateurs ne peuvent être nommés pour plus de six (6) ans et sont rééligibles.

(iii) Les administrateurs sont révocables à tout moment (avec ou sans raison) par une décision de l'Assemblée Générale.

(iv) Lorsqu'une personne morale est nommée administrateur, celle-ci est tenue de désigner un représentant permanent qui représente ladite personne morale dans sa mission d'administrateur. Ce représentant permanent est soumis aux mêmes règles et encourt les mêmes responsabilités que s'il avait exercé ses fonctions en son nom et pour son propre compte, sans préjudice de la responsabilité solidaire de la personne morale qu'il représente.

(v) Si le représentant permanent se trouve dans l'incapacité d'exercer sa mission, la personne morale doit nommer immédiatement un autre représentant permanent.

(vi) En cas de vacance d'un poste d'administrateur, la majorité des administrateurs restants peut y pourvoir provisoirement jusqu'à la nomination définitive, qui a lieu lors de la prochaine Assemblée Générale.

##### 8.2. Pouvoirs du conseil d'administration

(i) Tous les pouvoirs non expressément réservés par la Loi ou les Statuts à ou aux actionnaires sont de la compétence du Conseil, qui a tous les pouvoirs pour effectuer et approuver tous les actes et opérations conformes à l'objet social.

(ii) Des pouvoirs spéciaux et limités peuvent être délégués par le Conseil à un ou plusieurs agents pour des tâches spécifiques.

(iii) Le Conseil peut déléguer la gestion journalière et le pouvoir de représenter la Société en ce qui concerne cette gestion, à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants ou autres agents, actionnaires ou non, agissant seuls ou conjointement. Si la gestion journalière est déléguée à un ou plusieurs administrateurs, le Conseil doit rendre compte à l'Assemblée Générale annuelle, de tous traitements, émoluments et/ou avantages quelconques, alloués à ce(s) administrateur(s) pendant l'exercice social en cause.

##### 8.3. Procédure

(i) Le Conseil doit élire en son sein un président et peut désigner un secrétaire, qui n'a pas besoin d'être administrateur, et qui est responsable de la tenue des procès-verbaux de réunions du Conseil et de l'Assemblée Générale.

(ii) Le Conseil se réunit sur convocation du président ou de tout administrateur au lieu indiqué dans l'avis de convocation, qui en principe, est au Luxembourg.

(iii) Il est donné à tous les administrateurs une convocation écrite de toute réunion du Conseil au moins vingt-quatre (24) heures à l'avance, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature et les circonstances de cette urgence sont mentionnées dans la convocation à la réunion.

(iv) Aucune convocation n'est requise si tous les membres du Conseil sont présents ou représentés et s'ils déclarent avoir parfaitement eu connaissance de l'ordre du jour de la réunion. Un administrateur peut également renoncer à la convocation à une réunion, que ce soit avant ou après ladite réunion. Des convocations écrites séparées ne sont pas exigées pour des réunions se tenant à des heures et dans des lieux fixés dans un calendrier préalablement adopté par le Conseil.

(v) Un administrateur peut donner une procuration à tout autre administrateur afin de le représenter à toute réunion du Conseil.

(vi) Le Conseil ne peut délibérer et agir valablement que si la majorité de ses membres sont présents ou représentés. Les décisions du Conseil sont valablement adoptées à la majorité des voix des administrateurs présents ou représentés. La voix du président est prépondérante en cas de partage des voix. Les décisions du Conseil sont consignées dans des procès-verbaux signés par le président ou par tous les administrateurs présents ou représentés à la réunion ou par le secrétaire (s'il en existe un).

(vii) Tout administrateur peut participer à toute réunion du Conseil par téléphone ou visioconférence ou par tout autre moyen de communication permettant à l'ensemble des personnes participant à la réunion de s'identifier, de s'entendre et de se parler. La participation par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à une réunion valablement convoquée et tenue.

(viii) Des résolutions circulaires signées par tous les administrateurs sont valables et engagent la Société comme si elles avaient été adoptées lors d'une réunion du Conseil valablement convoquée et tenue et portent la date de la dernière signature.

(ix) Tout administrateur qui a un intérêt opposé à celui de la Société dans une transaction qui ne concerne pas des opérations courantes conclues dans des conditions normales, est tenu d'en prévenir le Conseil et de faire mentionner cette déclaration au procès-verbal de la réunion. L'administrateur en cause ne peut prendre part à ces délibérations. Un rapport spécial relatif à ou aux transactions concernées est soumis aux actionnaires avant tout vote, lors de la prochaine Assemblée Générale.

#### 8.4. Représentation

(i) La Société est engagée vis-à-vis des tiers, en toutes circonstances, par la signature d'un administrateur.

(ii) La Société est également engagée vis-à-vis des tiers par la signature conjointe ou unique de toutes personnes à qui des pouvoirs de signature spéciaux ont été délégués.

#### Art. 9. Administrateur unique.

9.1. Dans le cas où le nombre des actionnaires est réduit à un (1), la Société peut être gérée par un administrateur unique jusqu'à l'Assemblée Générale ordinaire suivant l'introduction d'un actionnaire supplémentaire. Dans ce cas, toute référence dans les Statuts au Conseil ou aux administrateurs doit être considérée, le cas échéant, comme une référence à cet administrateur unique.

9.2. Les transactions conclues par la Société peuvent être mentionnées dans des procès-verbaux et, sauf si elles concernent des opérations courantes conclues dans des conditions normales, doivent être ainsi mentionnées si elles sont intervenues avec son administrateur unique ayant un intérêt opposé.

9.3. La Société est engagée vis-à-vis des tiers par la signature de l'administrateur unique ou par la signature conjointe ou unique de toutes personnes à qui des pouvoirs de signature spéciaux ont été délégués.

#### Art. 10. Responsabilité des administrateurs.

10.1. Les administrateurs ne contractent, à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle concernant les engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société, dans la mesure où ces engagements sont conformes aux Statuts et à la Loi.

### IV. Actionnaire(s)

#### Art. 11. Assemblée générale des actionnaires.

##### 11.1. Pouvoirs et droits de vote

(i) Les résolutions des actionnaires sont adoptées lors des assemblées générales des actionnaires (l'Assemblée Générale). L'Assemblée Générale a les pouvoirs les plus étendus pour adopter et ratifier tous les actes et opérations conformes à l'objet social.

(ii) Chaque action donne droit à un (1) vote.

(iii) Les APORs ne donnent droit à aucun droit de vote. Cependant, en conformité avec l'Article 46 de la Loi, les Détenteurs d'APORs ont le droit de voter à toute assemblée générale des Actionnaires appelée à se prononcer sur:

- l'émission de nouvelles actions jouissant de droits privilégiés;
- la détermination du dividende cumulatif préférentiel attaché à toute classe d'APORs;
- la conversion d'une ou plusieurs classes d'APORs en Actions Ordinaires;
- la réduction du capital social de la Société;
- tout changement dans l'objet social de la Société;

- l'émission d'obligations convertibles;
- la dissolution de la Société avant son terme; et
- la transformation de la Société en une société d'une autre forme juridique.

(iv) Lorsqu'une personne ou entité est à la fois un Détenteur d'APOR et un Actionnaire Ordinaire, cette personne ou entité ne compte que comme un Actionnaire..

11.2. Les Détenteurs d'APORs de toute classe ont les mêmes droits de vote que les détenteurs d'Actions Ordinaires à toutes les Assemblées Générales, au cas où, malgré l'existence de bénéfices disponibles dans ce but, le Premier Dividende Préférentiel (tel que défini à l'article 15) n'a pas été payé dans son entièreté pour quelle que raison que se soit pour une période de deux exercices sociaux et jusqu'à ce que le Premier Dividende Préférentiel et le Second Dividende Préférentiel (tel que défini à l'article 15) soient entièrement payés ou affectés.

11.3. Toute convocation, rapports et documents qui, en vertu de la Loi doivent être envoyés ou notifiés aux Actionnaires de la Société doivent également être envoyés ou notifiés aux Détenteurs d'APORs.

11.4. Convocations, quorum, majorité et procédure de vote

(i) Les Assemblées Générales se tiennent au lieu et heure précisés dans les convocations.

(ii) Si tous les actionnaires sont présents ou représentés et se considèrent comme ayant été valablement convoqués et informés de l'ordre du jour de l'assemblée, l'Assemblée Générale peut se tenir sans convocation préalable.

(iii) Un actionnaire peut donner une procuration écrite à toute autre personne (qui ne doit pas être un actionnaire) afin de le représenter à toute Assemblée Générale.

(iv) Tout actionnaire peut participer à toute Assemblée Générale par téléphone ou visioconférence ou par tout autre moyen de communication similaire permettant à l'ensemble des personnes participant à la réunion de s'identifier, de s'entendre et de se parler. La participation à la réunion par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à une telle réunion.

(v) Tout actionnaire peut voter au moyen de formulaires de vote fournis par la Société. Les formulaires de vote indiquent la date, le lieu et l'ordre du jour de la réunion, le texte des résolutions proposées ainsi que, pour chaque résolution, trois cases permettant de voter en faveur, de voter contre ou de s'abstenir. Les formulaires de vote doivent être renvoyés par les actionnaires au siège social. Pour le calcul du quorum, il n'est tenu compte que des formulaires de vote reçus par la Société avant la réunion de l'Assemblée Générale. Les formulaires de vote dans lesquels ne sont mentionnés ni un vote (en faveur ou contre les résolutions proposées) ni une abstention, sont nuls.

(vi) Les décisions de l'Assemblée Générale sont adoptées à la majorité simple des voix exprimées, quelle que soit la proportion du capital social représenté.

(vii) L'Assemblée Générale extraordinaire ne peut modifier les Statuts que si la moitié au moins du capital social est représenté et que l'ordre du jour indique les modifications statutaires proposées ainsi que le texte de celles qui modifient l'objet social ou la forme de la Société. Si ce quorum n'est pas atteint, une deuxième Assemblée Générale peut être convoquée par annonces insérées deux fois, à quinze (15) jours d'intervalle au moins et quinze (15) jours avant l'assemblée, dans le Mémorial et dans deux journaux de Luxembourg. Ces convocations reproduisent l'ordre du jour de la réunion et indiquent la date et les résultats de la précédente réunion. La seconde Assemblée Générale délibère valablement quelle que soit la proportion du capital représenté. Dans les deux Assemblées Générales, les résolutions doivent être adoptées par au moins les deux tiers des voix exprimées.

(viii) Tout changement de nationalité de la Société ainsi que toute augmentation de l'engagement d'un actionnaire dans la Société exige le consentement unanime des actionnaires et des obligataires (s'il y a lieu).

#### **Art. 12. Actionnaire unique.**

12.1 Lorsque le nombre des actionnaires est réduit à un (1), l'actionnaire unique exerce tous les pouvoirs conférés par la Loi à l'Assemblée Générale.

12.2 Toute référence dans les Statuts à l'Assemblée Générale doit être considérée, le cas échéant, comme une référence à cet actionnaire unique.

12.3 Les résolutions de l'actionnaire unique sont consignées dans des procès-verbaux.

### **V. Comptes annuels - Affectation des bénéfices - Contrôle**

#### **Art. 13. Exercice social et Approbation des comptes annuels.**

13.1 L'exercice social commence le premier (1) janvier et se termine le trente et un décembre (31) de chaque année.

13.2 Chaque année, le Conseil dresse le bilan et le compte de profits et pertes ainsi qu'un inventaire indiquant la valeur des actifs et passifs de la Société, avec une annexe résumant les engagements de la Société ainsi que les dettes des directeurs, administrateurs et commissaire(s) envers la Société.

13.3 Un mois avant l'Assemblée Générale annuelle, le Conseil remet les pièces, avec un rapport sur les opérations de la Société aux commissaires, qui doivent ensuite faire un rapport contenant leurs propositions.

13.4 L'Assemblée Générale annuelle se tient à l'adresse du siège social ou en tout autre lieu dans la municipalité du siège social, comme indiqué dans la convocation, le deuxième vendredi du mois de mai de chaque année à 11 heures. Si ce jour n'est pas un jour ouvré à Luxembourg, l'Assemblée Générale annuelle se tient le jour ouvré suivant.



13.5 L'Assemblée Générale annuelle peut se tenir à l'étranger si, selon l'avis absolu et définitif du Conseil, des circonstances exceptionnelles le requièrent.

#### **Art. 14. Commissaires / Réviseurs d'entreprises.**

14.1 Les opérations de la Société sont contrôlées par un ou plusieurs commissaires.

14.2 Les opérations de la Société sont contrôlées par un ou plusieurs réviseurs d'entreprises, quand cela est requis par la loi.

14.3 L'Assemblée Générale nomme les commissaires/réviseurs d'entreprises et détermine leur nombre, leur rémunération et la durée de leur mandat, lequel ne peut dépasser six (6) ans. Les commissaires/réviseurs d'entreprises peuvent être réélus.

#### **Art. 15. Dividende - Réserves.**

15.1. Cinq pour cent (5 %) des bénéfices nets annuels de la Société sont affectés à la réserve requise par la Loi. Cette affectation cesse d'être exigée quand la réserve légale atteint dix pour cent (10 %) du capital social de la Société tel que déclaré ou augmenté ou réduit de temps à autre ainsi qu'il est décrit à l'article 7 des Statuts.

15.2. Chaque détenteur d'APOR, de quelle classe que ce soit, a droit à un dividende préférentiel et cumulatif au taux annuel de 1% sur la valeur nominale de ladite APOR, qui s'accumulera quotidiennement et sera calculé sur la base d'une année de 365 jours (le Premier Dividende Préférentiel).

15.3. Par la suite, chaque Détenteur d'APOR, quelle que soit sa classe, a droit à un second dividende préférentiel et cumulatif (le Second Dividende Préférentiel) égal à la partie proportionnelle qui lui correspond d'un montant égal à: (i) tout revenu reçu et/ou cumulé par la Société (net de toute taxe retenue) en relation avec les Actifs Apportés Correspondants et attribuable à cette classe d'APORs durant l'exercice social correspondant de la Société; (ii) moins tous les coûts et dépenses enregistrés pendant l'exercice social correspondant de la Société selon les Principes Comptables Généralement Appliqués (GAAP) luxembourgeois (a) multiplié par la valeur comptable de l'Actif Apporté Correspondant pour cette classe d'APORs calculée le dernier jour de l'exercice social correspondant de la Société (b) divisé par la valeur comptable de tous les Actifs Apportés calculée le dernier jour de l'exercice social correspondant; moins (iii) le Premier Dividende Préférentiel tel que calculé pour la même période attribuable à cette classe d'APORs; moins (iv) 0.125% par an de la valeur de l'Actif Apporté Correspondant à cette classe d'APOR lors de l'exercice social correspondant, qui se cumulera quotidiennement et sera calculé en prenant en compte une année de 365 jours.

15.4. Après paiement du Premier Dividende Préférentiel et du Second Dividende Préférentiel, l'assemblée générale des Actionnaires de la Société déterminera comment le reste des bénéfices annuels nets sera attribué et pourra décider de payer des dividendes à sa discrétion si elle pense que cela convient à l'objet social et à la politique de la Société. Au cas où l'assemblée générale des Actionnaires de la Société décide de procéder à un tel paiement de dividende, chaque détenteur d'Actions Ordinaires aura droit à une fraction du total du bénéfice distribué proportionnellement au nombre d'Actions Ordinaires que le détenteur d'Actions Ordinaires correspondant détient dans la Société.

15.5. Nonobstant toute disposition contraire à ces Statuts, les dividendes d'une classe APORs ne sont payables que sur les Actifs Apportés Correspondants apportés à la Société en contrepartie de cette classe d' APORs et des revenus découlant de ces Actifs Apportés Correspondants.

15.6. Le Premier Dividende Préférentiel et le Second Dividende Préférentiel ne pourront être distribués (i) qu'après approbation de l'assemblée générale des actionnaires sur proposition préalable de l'Actionnaire Commandité et (ii), dès lors qu'à la date de conclusion du dernier exercice social les actifs nets présentés dans les comptes annuels ne sont pas, ou ne deviendrait pas à la suite de telles distributions, moins élevés que le montant du capital souscrit augmenté des réserves qui ne peuvent pas être distribuées en vertu de la Loi ou des Statuts.

15.7. Les dividendes pourront être payés en Euros ou toute autre devise choisie par le conseil d'administration, incluant la devise dans laquelle chaque Compte de Prime d'Emission des APORs est tenu.

#### **Art. 16. Dividendes intérimaires.**

16.1. Des dividendes intérimaires peuvent être distribués à tout moment, aux conditions suivantes:

(i) des comptes intérimaires sont établis par le Conseil;

(ii) ces comptes intérimaires montrent que des bénéfices et autres réserves (en ce compris la prime d'émission) suffisants sont disponibles pour une distribution; étant entendu que le montant à distribuer ne peut excéder le montant des bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social dont les comptes annuels ont été approuvés, le cas échéant, augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables, et réduit par les pertes reportées et les sommes à affecter à la réserve légale ou statutaire;

(iii) la décision de distribuer des dividendes intérimaires est adoptée par le Conseil dans les deux (2) mois suivant la date des comptes intérimaires; et

(iv) dans leur rapport au Conseil, selon le cas, les commissaires ou les réviseurs d'entreprises doivent vérifier si les conditions prévues ci-dessous ont été remplies.

16.2. Sans préjudice de l'application des dispositions du paragraphe 16.1., aucun dividende intérimaire ne pourra être distribué aux Actionnaires Ordinaires jusqu'au paiement intégral du Premier Dividende Préférentiel et du Second Dividende Préférentiel.

16.3. Les dividendes intérimaires devront être affectés prioritairement au paiement du Premier Dividende Préférentiel et du Second Dividende Préférentiel. Dans le cadre des dividendes intérimaires, le Premier Dividende Préférentiel sera évalué selon une base pro rata temporis dépendant du nombre de jours écoulés sur la base d'une année de 365 jours (le Premier Dividende Préférentiel Intérimaire), et le Second Dividende Préférentiel sera calculé à partir du résultat net et des gains réalisés par la Société relatifs aux Actifs Apportés Correspondants durant la période se terminant à la date d'établissement des comptes intérimaires (le Second Dividende Préférentiel Intérimaire).

16.4. Le Conseil aura un pouvoir discrétionnaire pour distribuer ou non le surplus restant après le paiement du Premier Dividende Préférentiel Intérimaire et du Second Dividende Préférentiel Intérimaire. Dans tous les cas, la distribution de dividendes intérimaires devra être décidée conformément aux limites établies à l'Article 15.6. A cette fin, les actifs nets mentionnés audit l'Article 15.6 devront résulter des comptes intérimaires de la Société.

## **VI. Dissolution - Liquidation**

### **Art. 17.**

17.1. La Société peut être dissoute à tout moment, par une résolution de l'Assemblée Générale, adoptée selon les modalités requises pour la modification des Statuts. L'Assemblée Générale nomme un ou plusieurs liquidateurs, qui n'ont pas besoin d'être actionnaires, pour réaliser la liquidation et détermine leur nombre, pouvoirs et rémunération. Sauf décision contraire de l'Assemblée Générale, les liquidateurs sont investis des pouvoirs les plus étendus pour réaliser les actifs et payer les dettes de la Société.

17.2. Ces Statuts resteront en vigueur pendant la liquidation.

17.3. A la liquidation, aucune distribution ne peut être faite sur les Actions de la Société que la Société détient elle-même.

17.4. Après paiement de tous les engagements et dettes de la Société envers les tiers ou le dépôt de tous les fonds à cet effet, chaque Détenteur d'APOR aura un droit préférentiel au paiement et aura droit au remboursement du pourcentage du Capital Notionnel attribuable à la classe d'APORs qu'il détient dans la Société, et, sous réserve de l'Article 15 des présents Statuts à un montant payable en espèces ou en nature correspondant à son Premier Dividende Préférentiel cumulé non payé et Second Dividende Préférentiel, le cas échéant. Si la Société ne peut payer ces montant dans leur totalité à tous les Détenteurs d'APORs, le paiement sera effectué de manière proportionnelle à chaque classe d'APOR et à chaque détenteur dans chaque classe d'APORs.

17.5. Après paiement de tous les engagements et dettes de la Société (y compris toute avance des Actionnaires (le cas échéant)) et après paiement de toute somme de tout montant due aux détenteurs d'APOR d'après cet Article ou le dépôt de tous les fonds à cet effet, le surplus sera payé aux détenteurs d'Actions Ordinaires en proportion du nombre d'Actions Ordinaires que chaque détenteur a dans la Société. Les Détenteurs d'APORs seront, en tous les cas, payés par priorité par rapport aux détenteurs d'Actions Ordinaires.

17.6. Après l'achèvement de la liquidation, les comptes et documents de la Société seront conservés pendant la période prescrite par la loi par la personne nommé à cet effet par résolution de l'Assemblée Générale pour dissoudre la .Lorsque l'Assemblée Générale n'a pas procédé à une telle nomination, cette mission incombera au(x) liquidateur(s).

## **VII. Dispositions générales**

### **Art. 18.**

18.1. Les convocations et communications, respectivement les renoncations à celles-ci, sont faites, et les résolutions circulaires sont établies par écrit, télégramme, télécopie, e-mail ou tout autre moyen de communication électronique.

18.2. Les procurations sont données par tout moyen mentionné ci-dessus. Les procurations relatives aux réunions du Conseil peuvent également être données par un administrateur conformément aux conditions acceptées par le Conseil.

18.3. Les signatures peuvent être sous forme manuscrite ou électronique, à condition que les signatures électroniques remplissent l'ensemble des conditions légales requises pour pouvoir être assimilées à des signatures manuscrites. Les signatures des résolutions circulaires ou des résolutions adoptées par téléphone ou visioconférence peuvent être apposées sur un original ou sur plusieurs copies du même document, qui ensemble, constituent un seul et unique document.

18.4. Pour tous les points non expressément prévus par les Statuts, il est fait référence à la loi et, sous réserve des dispositions légale d'ordre public, à tout accord conclu de temps à autre entre les actionnaires.

### *Disposition transitoire*

Le premier exercice social commence à la date du présent acte et s'achève le 31 décembre 2009.

La première assemblée générale sera tenue en 2010.

### *Souscription et Libération*

AMP Capital Investors International Holdings Limited, représenté comme indiqué ci-dessus, déclare souscrire à:

- trente mille quatre-vingt-dix-neuf (30.099) Actions Ordinaires sous forme nominative, d'une valeur nominale de un euro (EUR 1,-) chacune;
- une (1) APOR de Classe A;

- une (1) APOR de Classe B;
- une (1) APOR de Classe C;
- une (1) APOR de Classe D;
- une (1) APOR Classe de E;
- une (1) APOR Classe de F;
- une (1) APOR Classe de G;
- une (1) APOR Classe de H;
- une (1) APOR Classe de I; et
- une (1) APOR Classe de J; sous forme nominative, d'une valeur nominale de un euro (EUR 1,-) chacune et de les libérer intégralement par un apport en numéraire d'un montant de trente et un mille neuf euros (EUR 31.009,-) et

AMP Capital Holdings Limited, représenté comme indiqué ci-dessus, déclare souscrire à une (1) Action Ordinaire sous forme nominative, d'une valeur nominale de un euro (EUR 1,-), et de la libérer intégralement par un apport en numéraire d'un montant de un euro (EUR 1,-) .

Le montant de trente et un mille dix euros (EUR 31.010,-) est à la disposition de la Société, comme il a été prouvé au notaire instrumentant.

#### *Frais*

Les dépenses, coûts, honoraires et charges de toutes sortes qui incombent à la Société du fait de sa constitution s'élèvent approximativement à mille cinq cents euros (EUR 1.500,-).

#### *Résolutions des actionnaires*

Immédiatement après la constitution de la Société, les actionnaires de la Société, représentant l'intégralité du capital social souscrit, ont adopté les résolutions suivantes:

1. Les personnes suivantes sont nommées en qualité d'administrateurs de la Société pour une durée pour une durée qui expirera lors de l'assemblée générale annuelle de 2015:

- Mr. Adam Wheeler, gérant, né le 25 octobre 1970 à Sydney, Australie, ayant son adresse professionnelle à Level 17, AMP Centre, 50 Bridge Street Sydney NSW 2000, Australie;

- Mr. Richard Shields, gérant, né le 2 février 1949 à Sydney, Nouvelles Galles du Sud, Australie, ayant son adresse professionnelle à 4<sup>th</sup> floor Berkeley Square House Berkeley Square Londres W1J 6BX Royaume-Uni; et

- Mr. Bart Zech, gérant, né le on 5 Septembre 1969 à Putten (Pays-Bas), ayant son adresse professionnelle à 12-14, rue Léon Thyès L-2636 Luxembourg.

2. Ernst & Young, une société anonyme de droit luxembourgeois ayant son siège social à 7, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Munsbach, Luxembourg, et ayant le numéro de Registre de Commerce et des sociétés de Luxembourg B 47.771 est nommé en qualité de commissaire de la Société pour une durée de six (6) ans et dont le mandat expire à l'assemblée générale annuelle de 2015.

3. Le siège social de la Société est établi au L-2636 Luxembourg, 12-14, rue Léon Thyès.

#### *Déclaration*

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare que, à la requête des parties comparantes, le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une traduction française et que, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fait foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, à la date qu'en tête des présentes.

Lecture du présent acte ayant été faite aux mandataires des parties comparantes, ceux-ci ont signé avec le notaire instrumentant, le présent acte.

Signé: M. Kernet et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 15 mai 2009. Relation: LAC/2009/18964. Reçu soixante-quinze euros Eur 75.-

*Le Receveur (signé): Francis SANDT.*

POUR COPIE CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 mai 2009.

Martine SCHAEFFER.

Référence de publication: 2009067678/5770/912.

(090079468) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2009.

**Induno S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.

R.C.S. Luxembourg B 59.679.

Statuts coordonnés déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 27 mai 2009.

Jean-Joseph WAGNER

*Notaire*

Référence de publication: 2009067598/239/12.

(090079272) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2009.

---

**Square Holdings (CDE) S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 10.217.125,00.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 20, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 116.492.

Statuts coordonnés suite à une Assemblée Générale Extraordinaire en date du 27 mars 2009, acte n°154 par-devant Maître Jacques DELVAUX, notaire de résidence à Luxembourg, déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Jacques DELVAUX

*Notaire*

Référence de publication: 2009067596/208/14.

(090079491) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2009.

---

**Confectionary Investment Cie S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.

R.C.S. Luxembourg B 70.824.

Statuts coordonnés déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 25 mai 2009.

Jean-Joseph WAGNER

*Notaire*

Référence de publication: 2009067597/239/12.

(090079262) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2009.

---

**Angel Lux Parent S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

R.C.S. Luxembourg B 116.509.

Statuts coordonnés déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 14 août 2007.

Jean-Joseph WAGNER

*Notaire*

Référence de publication: 2009067588/239/11.

(090079113) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2009.

---

**Genesis Group S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: USD 3.095.416,35.**

Siège social: L-2340 Luxembourg, 6, rue Philippe II.

R.C.S. Luxembourg B 136.748.

Statuts coordonnés suite à une Assemblée Générale Extraordinaire en date du 15 avril 2009, acte n° 190 par-devant Maître Jacques DELVAUX, notaire de résidence à Luxembourg, déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Jacques DELVAUX

Notaire

Référence de publication: 2009067589/208/14.

(090079368) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2009.

**Danieli International S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1911 Luxembourg, 9, rue du Laboratoire.

R.C.S. Luxembourg B 18.211.

Statuts coordonnés suite à une Assemblée Générale Extraordinaire en date du 30 avril 2009, acte n° 215 par-devant Maître Jacques DELVAUX, notaire de résidence à Luxembourg, déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Jacques DELVAUX

Notaire

Référence de publication: 2009067590/208/13.

(090079398) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2009.

**Arelo S.A., société de gestion de patrimoine familial, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial,  
(anc. Arelo Holding S.A.).**

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.

R.C.S. Luxembourg B 35.383.

Statuts coordonnés déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 26 mai 2009.

Jean-Joseph WAGNER

Notaire

Référence de publication: 2009067591/239/14.

(090079575) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2009.

**Abbott Investments Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: USD 31.586.000,00.**

Siège social: L-1931 Luxembourg, 13-15, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 144.635.

In the year two thousand and nine, on the twenty-second day of April.

Before Maître Henri Hellinckx, notary public residing at Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, undersigned.

Is held an extraordinary general meeting of the sole shareholder of "Abbott Investments Luxembourg S.à r.l.", a Luxembourg "société à responsabilité limitée", having its registered office at 13-15, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 144.635, incorporated by a notarial deed enacted on 3 February 2009, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 497 of 6 March 2009 (the "Company"). The articles of incorporation have been modified by a deed of Maître Carlo Wersandt, notary residing in Luxembourg, in replacement of the undersigned notary, on April 15, 2009, not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

The meeting is presided by Annick Braquet, with professional address in Luxembourg.

The chairman appoints as secretary Solange Wolter, with professional address in Luxembourg and the meeting elects as scrutineer Arlette Siebenaler, with professional address in Luxembourg.

The chairman requests the notary to act that:

I.- The sole shareholder present or represented and the number of shares held by it are shown on an attendance list. That list and proxy, signed by the appearing persons and the notary, shall remain annexed hereto to be registered with this deed.

II.- As it appears from the attendance list, the 25,398 (twenty-five thousand three hundred ninety-eight) shares of USD 1,000.- (one thousand United States Dollars) each, representing the whole share capital of the Company, are represented so that the meeting can validly decide on all the items of the agenda of which the sole shareholder expressly states having been duly informed beforehand.

III.- The agenda of the meeting is the following:

*Agenda:*

1. Waiving of notice right;

2. Increase of the share capital by an amount of USD 6,188,000.- (six million one hundred eighty-eight thousand United States Dollars) so as to raise it from its current amount of USD 25,398,000.- (twenty-five million three hundred ninety-eight thousand United States Dollars) to USD 31,586,000.- (thirty-one million five hundred eighty-six thousand United States Dollars) by the issuance of 6,188 (six thousand one hundred eighty-eight) new shares with a nominal value of USD 1,000.- (one thousand United States Dollars) each, subject to the payment of a global share premium amounting to USD 612,719,433.- (six hundred twelve million seven hundred nineteen thousand four hundred thirty-three United States Dollars);

3. Subscription and payment by the contributor of all the new shares by way of contribution in kind;

4. New composition of the shareholding of the Company; and

5. Amendment of the first paragraph of article 8 of the articles of association of the Company in order to reflect such action."

After the foregoing was approved by the sole shareholder of the Company, the following resolutions have been taken:

*First resolution*

It is resolved that the sole shareholder waives its right to the prior notice of the current meeting and that the sole shareholder acknowledges being sufficiently informed on the agenda and considers being validly convened and therefore agrees to deliberate and vote upon all of the items of the agenda. It is resolved further that all of the relevant documentation has been put to the disposal of the sole shareholder within a sufficient period of time in order to allow the sole shareholder to examine carefully each document.

*Second resolution*

It is resolved to increase the share capital of the Company by an amount of USD 6,188,000.- (six million one hundred eighty-eight thousand United States Dollars), so as to raise it from its current amount of USD 25,398,000.- (twenty-five million three hundred ninety-eight thousand United States Dollars) to USD 31,586,000.- (thirty-one million five hundred eighty-six thousand United States Dollars) by the issue of 6,188 (six thousand one hundred eighty-eight) new shares with a nominal value of USD 1,000.- (one thousand United States Dollars) each (the "New Shares"), subject to the payment of a global share premium amounting to USD 612,719,433.- (six hundred twelve million seven hundred nineteen thousand four hundred thirty-three United States Dollars) (the "Share Premium"), the whole to be fully paid up through a contribution in kind consisting of the Contributed Shares (as such term is defined hereafter) held by Abbott Laboratories, a company organized under the laws of Illinois, having its registered office at 100 Abbott Park Road, Abbott Park, Illinois 60064 United States of America (the "Contributor").

*Third resolution*

It is resolved to accept the subscription and the payment by the Contributor of the New Shares by the contribution in kind of the Contributed Shares and the Share Premium.

*Subscription - Payment*

Thereupon intervenes the Contributor, here represented by Ms Annick Braquet, with professional address in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal, who declares to subscribe the New Shares.

The issue of the New Shares is also subject to the Share Premium.

The New Shares, as well as the Share Premium, have been fully paid up by the Contributor through a contribution in kind consisting of the Contributed Shares.

*Description of the contribution*

The contribution made by the Contributor, in exchange of the issuance of the New Shares and the payment of the Share Premium, represents:

(i) (1) 5 Series A shares, (2) 27 (twenty-seven) Series B shares, and (3) 1,000 (one thousand) Series C shares, together which represent a 99.99% interest in the capital of P.T. Abbott Indonesia, a limited liability company organized under the laws of Indonesia, with registered office at Wisma Pondok Indah 2, 10th Floor, Suite 1000, Jalan Sultan Iskandar Muda Kaveling V-TA, Pondok, Indah, Jakarta Selatan, 12310, Indonesia, held by the Contributor; and

(ii) 100% of the membership interests in Abbott Mexico LLC, a corporation organized under the laws of the State of Delaware, United States, with registered office at The Corporation Trust Company, Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, Delaware, 19801, United States, and registration number 4631052, Mexico, held by the Contributor;

(together the "Contributed Shares").

#### *Evaluation*

The net value of this contribution in kind is USD 618,907,433.- (six hundred eighteen million nine hundred seven thousand four hundred thirty-three United States Dollars). Such evaluation has been approved by the managers of the Company pursuant to a statement of contribution value as of the date hereof, which shall remain annexed to this deed to be submitted with it to the formality of registration.

#### *Evidence of the contribution's existence*

A proof of the contribution has been given to the undersigned notary.

#### *Managers' intervention*

The managers of the Company, such as duly represented by Ms Annick Braquet, with professional address in Luxembourg in accordance with the provisions of the statement of contribution value established on 22 April 2009, requires the notary to act that:

Acknowledging having been previously informed of the extent of their responsibility, legally engaged as managers of the Company by reason of the contribution in kind described above, expressly agree with the description of the contribution, with its valuation, with the transfer of the Contributed Shares, and confirm the validity of the subscription and payment.

#### *Fourth resolution*

As a consequence of the foregoing statements and resolutions, the shareholding of the Company is now composed of:

- Abbott Laboratories: 31,586 (thirty-one thousand five hundred eighty-six) shares;

The notary acts that the 31,586 (thirty-one thousand five hundred eighty-six) shares, representing the share capital of the Company, are represented so that the meeting can validly decide on the resolution to be taken below.

#### *Fifth resolution*

As a consequence of the foregoing statements, resolutions and the contribution in kind having been fully carried out, it is resolved to amend the first paragraph of article 8 of the Company's articles of association to read as follows:

" **Art. 8.** The Company's share capital is set at USD 31,586,000.- (thirty-one million five hundred eighty-six thousand United States Dollars), represented by 31,586 (thirty-one thousand five hundred eighty-six) shares with a nominal value of USD 1,000.- (one thousand United States Dollars) each."

No other amendment to be made to this article.

#### *Estimate of costs*

The costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the Company or which shall be charged to it in connection with its capital increase, have been estimated at about EUR 7,000.-

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, they signed together with us, the notary, the present original deed.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing persons and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

#### **Traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille neuf, le vingt-deux avril.

Par-devant Maître Henri Hellinckx notaire résidant à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, soussigné.

S'est tenue une assemblée générale extraordinaire de l'associé unique de "Abbott Investments Luxembourg S.à r.l.", une société luxembourgeoise à responsabilité limitée, ayant son siège social au 13-15, avenue de la Liberté, L-1931 Lu-

xembourg, Grand-Duché de Luxembourg, et immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 144.635, constituée par acte notarié le 3 février 2009, publiée au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 497, le 6 mars 2009 (la "Société"). Les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par Maître Carlo Wersandt, notaire de résidence à Luxembourg, en remplacement du notaire instrumentant, en date du 15 avril 2009, non encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

L'assemblée est présidée par Annick Braquet, ayant son adresse professionnelle à Luxembourg.

Le président nomme comme secrétaire Solange Wolter, ayant son adresse professionnelle à Luxembourg et l'assemblée élit comme scrutateur Arlette Siebenaler, ayant son adresse professionnelle à Luxembourg.

Le président prie le notaire d'acter que:

I.- L'associé unique présent ou représenté et le nombre de parts sociales qu'il détient sont inscrits sur une liste de présence. Cette liste et la procuration, signées par le comparant et le notaire instrumentant, resteront ci-annexées pour être enregistrées avec le présent acte.

II.- Il ressort de la liste de présence que toutes les 25.398 (vingt-cinq mille trois cent quatre-vingt dix-huit) parts sociales de 1.000,- USD (mille dollars américains) chacune, représentant l'intégralité du capital social de la Société, sont représentées de sorte que l'assemblée peut valablement se prononcer sur tous les points figurant à l'ordre du jour, dont l'associé unique reconnaît expressément avoir été dûment informé.

III.- L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

#### *Ordre du jour:*

1. Renonciation au droit de convocation;

2. Augmentation du capital social d'un montant de 6.188.000,- USD (six millions cent quatre-vingt-huit mille dollars américains) afin de le porter de son montant actuel de 25.398.000,- USD (vingt-cinq millions trois cent quatre-vingt dix-huit mille dollars américains) à 31.586.000,- USD (trente et un millions cinq cent quatre-vingt-six mille dollars américains) par l'émission de 6.188 (six mille cent quatre-vingt huit) nouvelles parts sociales d'une valeur nominale de 1.000,- USD (mille dollars américains) moyennant le paiement d'une prime d'émission globale d'un montant de 612.719.433,- USD (six cent douze million sept cent dix-neuf mille quatre cent trente-trois dollars américains);

3. Souscription et paiement par l'apporteur de toutes les nouvelles parts sociales au moyen d'un apport en nature;

4. Nouvelle composition de l'actionariat de la Société; et

5. Modification de l'article huit paragraphe 1 des statuts de la Société afin de refléter cette action."

Suite à l'approbation de ce qui précède par l'associé unique de la Société, les résolutions suivantes ont été prises:

#### *Première résolution*

Il est décidé que l'associé unique renonce à son droit de recevoir la convocation préalable afférente à cette assemblée générale, reconnaît avoir été suffisamment informé de l'ordre du jour et considère être valablement convoqué à la présente assemblée générale extraordinaire et en conséquence accepte de délibérer et de voter sur tous les points portés à l'ordre du jour. De plus il a été décidé que toute la documentation a été mise à la disposition de l'associé unique dans un délai suffisant afin de permettre à l'associé un examen attentif de chaque document.

#### *Deuxième résolution*

Il est décidé d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de 6.188.000,- USD (six millions cent quatre-vingt-huit mille dollars américains), afin de le porter de son montant actuel de 25.398.000,- USD (vingt-cinq millions trois cent quatre-vingt-dix-huit mille dollars américains) à 31.586.000,- USD (trente et un millions cinq cent quatre-vingt-six mille) par l'émission de 6.188 (six mille cent quatre-vingt-huit) nouvelles parts sociales ayant une valeur nominale de 1.000,- USD (mille dollars américains) chacune (les "Nouvelles Parts Sociales"), moyennant le paiement d'une prime d'émission globale d'un montant de 612.719.433,- USD (six cent douze millions sept cent dix-neuf mille quatre cent trente-trois dollars américains) (la "Prime d'Emission"), la totalité devant être libérée par un apport en nature consistant dans les Parts Sociales Apportées (terme défini ci-après) détenues par Abbott Laboratories, une société régie par les lois de l'Illinois, ayant son siège social au 100, Abbott Park Road, Abbott Park, Illinois 60064, Etats-Unis d'Amérique (l'"Apporteur")

#### *Troisième résolution*

Il est décidé d'accepter la souscription et le paiement par l'Apporteur des Nouvelles Parts Sociales mentionnées ci-dessus par l'apport en nature des Parts Sociales Apportées et la Prime d'Emission.

#### *Souscription - Paiement*

Intervient alors l'Apporteur, ici représenté par Madame Annick Braquet ayant son adresse professionnelle à Luxembourg en vertu d'une procuration sous seing privé qui déclare souscrire aux Nouvelles Parts Sociales.

L'émission de Nouvelles Parts Sociales est également sujette au paiement de la Prime d'Emission.

Les Nouvelles Parts Sociales ainsi que la Prime d'Emission ont été intégralement payées par l'Apporteur au moyen d'un apport en nature constitué des Parts Sociales Apportées.



*Description de l'apport*

L'apport effectué par l'Apporteur, en échange de l'émission des Nouvelles Parts Sociales et le paiement de la Prime d'Emission, représente:

(i) (1) 5 (cinq) parts sociales de classe A, (2) 27 (vingt-sept) parts sociales de classe B, lesquelles représentent dans leur globalité 99,99 % du capital social de P.T. Abbott Indonesia, une société à responsabilité limitée régie par les lois indonésiennes, ayant son siège social à Wisma Pondok Indah 2, 10th Floor, Suite 1000, Jalan Sultan Iskandar Muda Kaveling V-TA, Pondok, Indah, Jakarta Selatan, 12310, Indonésie, détenues par l'Apporteur;

(ii) 100 % du capital social de Abbott Mexico LLC, une société régie par les lois de l'Etat du Delaware, Etats-Unis d'Amérique, ayant son siège social au The Corporation Trust Company, Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, 19801, Etat-Unis, enregistrée sous le numéro 4631052, Mexique, détenu par l'Apporteur;

(ensemble les "Parts Sociales Apportées")

*Evaluation*

La valeur nette de cet apport en nature est évaluée à 618.907.433,- USD (six cent dix-huit millions neuf cent sept mille quatre cent trente-trois dollars américains). Une telle évaluation a été approuvée par les gérants de la Société conformément à une déclaration sur la valeur de l'apport datée à compter de cet acte, qui restera ci-annexée pour être enregistrée avec le présent acte.

*Preuve de l'existence de l'apport*

Une preuve de l'apport a été fournie au notaire soussigné.

*Intervention des gérants*

Les gérants de la Société, tels que dûment représentés par Madame Annick Braquet, avec pour adresse professionnelle à Luxembourg, conformément aux dispositions de la déclaration sur la valeur de l'apport établie à la date du 22 avril 2009, requièrent du notaire d'acter que:

Reconnaissant avoir été préalablement informés de l'extension de leur responsabilité, légalement tenus en tant que gérants de la Société en raison de l'apport en nature tel que décrit ci-dessus, acceptent expressément la description de l'apport, son évaluation, le transfert des Parts Sociales Apportées et confirment la validité de la souscription et du paiement.

*Quatrième résolution*

En conséquence des déclarations et résolutions qui précèdent, l'actionnariat de la Société est maintenant composée de:

- Abbott Laboratories: 31.586 (trente et un mille cinq cent quatre-vingt-six) parts sociales;

Le notaire acte que les 31.586 (trente et un mille cinq cent quatre-vingt-six) parts sociales, représentant la totalité du capital social de la Société, sont représentées de telle sorte que l'associé unique peut valablement décider de la résolution à prendre ci-dessous.

*Cinquième résolution*

En conséquence des déclarations et résolutions qui précèdent et l'apport en nature étant totalement réalisé, il est décidé de modifier le premier paragraphe de l'article huit des statuts de la Société qui devra être lu comme suit:

" **Art. 8.** Le capital social de la Société est fixé à 31.586.000 USD (trente et un millions cinq cent quatre-vingt-six mille dollars américains), représenté par 31.586 (trente et un mille cinq cent quatre-vingt-six) parts sociales d'une valeur nominale de 1.000,- USD (mille dollars américains) chacune."

Cet article n'a fait l'objet d'aucune autre modification.

*Estimation des frais*

Les coûts, frais, taxes et charges, sous quelque forme que ce soit, devant être supportés par la Société ou devant être payés par elle en rapport avec le présent acte, ont été estimés à EUR 7.000,-

Aucun autre point n'ayant été soulevé, l'assemblée a été ajournée.

A la suite de quoi, le présent acte notarié a été rédigé à Luxembourg, au même jour qu'indiqué en tête.

Lecture ayant été faite de ce document aux personnes présentes, elles ont signé avec nous, notaire, l'original du présent acte.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle anglais, déclare que, sur demande des personnes présentes à l'assemblée, le présent acte est établi en anglais suivi d'une traduction en français. Sur demande des mêmes personnes présentes, en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version anglaise prévaudra.

Signé: A. BRAQUET, S. WOLTER, A. SIEBENALER et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 24 avril 2009. Relation: LAC/2009/15965. Reçu soixante-quinze euros (75,- EUR).

Le Receveur (signé): F. SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 mai 2009.

Henri HELLINCKX.

Référence de publication: 2009067839/242/234.

(090079955) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2009.

**PC & Phone Service S.A., Société Anonyme,  
(anc. Colombe S.A.).**

Siège social: L-4030 Esch-sur-Alzette, 20, rue Zénon Bernard.

R.C.S. Luxembourg B 103.631.

L'an deux mille neuf, le vingt avril.

Par devant Maître Roger ARRENSDORFF, notaire de résidence à Mondorf-les-Bains, soussigné.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de COLOMBE S.A., avec siège social à L-4030 Esch-sur-Alzette, 20, rue Zénon Bernard, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro B 103.631, constituée suivant acte du notaire Aloyse BIEL d'Esch-sur-Alzette en date du 21 septembre 2004, publiée au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 1321 du 27 décembre 2004, modifiée suivant acte du notaire instrumentant en date du 26 février 2009, non encore publiée au dit Mémorial C.

L'Assemblée est ouverte sous la présidence de Farid SENOUSSAOUI, conducteur accrocheur, demeurant à Audun-le-Roman (France),

qui désigne comme secrétaire Salima BOUHAFS, sans état, demeurant à Audun-le-Roman (France).

L'Assemblée choisit comme scrutateur Saliha BOUHAFS, employée privée, demeurant à Errouville (France).

Le Président expose d'abord que

I.- La présente Assemblée générale a pour ordre du jour:

- Modification de la dénomination de la société et modification subséquente du premier alinéa de l'article 1<sup>er</sup> des statuts.

- Démission de l'administrateur unique.

- Nomination d'un nouvel administrateur unique.

II.- Les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence ci-annexée. Resteront pareillement annexées au présent acte d'éventuelles procurations d'actionnaires représentés.

III.- L'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente Assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

IV.- L'Assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut partant délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour. Puis, l'Assemblée, après avoir délibéré, prend à l'unanimité des voix et par votes séparés, les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'assemblée décide de modifier la dénomination de la société et par conséquent décide de modifier le premier alinéa de l'article 1<sup>er</sup> des statuts, lequel aura désormais la teneur suivante:

" **Art. 1<sup>er</sup>** . Il est formé par la présente une société anonyme sous la dénomination de PC & PHONE SERVICE S.A."

*Deuxième résolution*

L'assemblée accepte la démission de Assia TABI, employée privée, demeurant à Villerupt (France), de ses fonctions d'administrateur unique de la société.

*Troisième résolution*

Suite à la résolution qui précède, l'assemblée décide de nommer administrateur unique de la société, Saliha BOUHAFS, employée privée, demeurant à F-54580 Errouville (France), 5, rue Maillot.

Finalement, plus rien n'étant à l'ordre du jour la séance est levée.

Dont Acte, fait et passé à Mondorf-les-Bains, en l'étude.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par leur nom, prénom usuel, état et demeure, les comparants ont tous signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: SENOUSSAOUI, Salima BOUHAFS, Saliha BOUHAFS, ARRENSDORFF.

Enregistré à Remich, le 27 avril 2009. REM 2009 /574. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €

Le Releveur (signé): MOLLING.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de publication au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Sociétés.

Mondorf-les-Bains, le 29 mai 2009.

Roger ARRENSDORFF.

Référence de publication: 2009067859/218/54.

(090079971) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2009.

---

**Galatea Lux One S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 111.532.

---

Les statuts coordonnés suivant l'acte n° 55220 ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Joseph ELVINGER

Notaire

Référence de publication: 2009067586/211/12.

(090078978) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2009.

---

**Gabriel Investments S. à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 20, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 138.875.

---

Statuts coordonnés déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 26 mai 2009.

Jean-Joseph WAGNER

Notaire

Référence de publication: 2009067587/239/12.

(090079071) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2009.

---

**TST George V Holdings II S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1736 Senningerberg, 1B, Heienhaff.

R.C.S. Luxembourg B 95.305.

---

Les statuts coordonné suivant l'acte n° 55277 ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Joseph ELVINGER

Notaire

Référence de publication: 2009067592/211/12.

(090079029) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2009.

---

**Nespresso Luxembourg Sàrl, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1946 Luxembourg, 21, rue Louvigny.

R.C.S. Luxembourg B 80.855.

---

Les statuts coordonné suivant l'acte n° 55325 ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Joseph ELVINGER

Notaire

Référence de publication: 2009067593/211/12.

(090079066) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2009.

---

**Soparv International S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.  
R.C.S. Luxembourg B 88.297.

L'an deux mille neuf, le vingt-six mars.

Par devant Maître Jacques DELVAUX, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

Se réunit une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme "SOPARV INTERNATIONAL S.A.", ayant son siège social au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg à la section B sous le numéro 88297, constituée suivant acte reçu par Maître Emile SCHLESER, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 28 juin 2002, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 1387 du 25 septembre 2002, et dont les statuts ont été modifiés en dernier lieu suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 27 juin 2007, publié au Mémorial C numéro 1823 du 28 août 2007.

L'assemblée est présidée par Monsieur Reno Maurizio TONELLI, licencié en sciences politiques, demeurant professionnellement au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg.

Le président désigne comme secrétaire Madame Carine GRUNDHEBER, licenciée en lettres modernes, demeurant professionnellement au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutatrice Madame Vania BARAVINI, employée privée, demeurant professionnellement au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg.

Le président prie le notaire d'acter que:

I.- Les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, qui sera signée, ci-annexée ainsi que les procurations, le tout enregistré avec l'acte.

II.- Qu'il ressort de la liste de présence que les 462.800 (quatre cent soixante-deux mille huit cents) actions, représentant l'intégralité du capital social sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, dont les actionnaires ont été préalablement informés.

III.- Que l'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

*Ordre du jour:*

1. Décision sur la mise en liquidation éventuelle de la société.
  2. Le cas échéant, nomination de ODESSA SECURITIES S.A. comme liquidateur et détermination de ses pouvoirs.
- Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, cette dernière prend à l'unanimité les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'assemblée décide la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation volontaire.

*Deuxième résolution*

L'assemblée nomme liquidateur:

ODESSA SECURITIES S.A., ayant son siège à Panama, Salduba Building, 53rd Street East.

Le liquidateur a les pouvoirs les plus étendus prévus par les articles 144 à 148bis des lois coordonnées sur les sociétés commerciales. Il peut accomplir les actes prévus à l'article 145 sans devoir recourir à l'autorisation de l'assemblée générale dans les cas où elle est requise.

Pouvoir est conféré au liquidateur de représenter la société pour toutes opérations pouvant relever des besoins de la liquidation, de réaliser l'actif, d'apurer le passif et de distribuer les avoirs nets de la société aux actionnaires, proportionnellement au nombre de leurs actions, en nature ou en numéraire.

Il peut notamment, et sans que l'énumération qui va suivre soit limitative, vendre, échanger et aliéner tous biens tant meubles qu'immeubles et tous droits y relatifs; donner mainlevée, avec renonciation à tous droits réels, privilèges, hypothèques et actions résolutoires, de toutes inscriptions, transcriptions, mentions, saisies et oppositions; dispenser le conservateur des hypothèques de prendre inscription d'office; accorder toutes priorités d'hypothèques et de privilèges; céder tous rangs d'inscription; faire tous paiements, même s'ils n'étaient pas de paiements ordinaires d'administration; remettre toutes dettes; transiger et compromettre sur tous intérêts sociaux; proroger toutes juridictions; renoncer aux voies de recours ou à des prescriptions acquises.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

DONT ACTE, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, ils ont tous signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: R. M. TONELLI, C. GRUNDHEBER, V. BARAVINI, J. DELVAUX.

Enregistré à Luxembourg, actes civils le 31 mars 2009, LAC/2009/12423: Reçu soixante-quinze Euros (EUR 75.-)

Le Receveur (signé): F. SANDT.

Pour copie conforme, délivrée, sur papier libre, à la demande de la société prénommée, aux fins de publication au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 avril 2009.

Jacques DELVAUX.

Référence de publication: 2009067713/208/60.

(090079529) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2009.

---

**AC4 Luxco S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.

R.C.S. Luxembourg B 124.575.

---

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 juin 2009.

Martine SCHAEFFER

*Notaire*

Référence de publication: 2009067583/5770/12.

(090079482) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2009.

---

**Athena Private Equity S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-5365 Munsbach, 9, Parc d'Activité Syrdall.

R.C.S. Luxembourg B 76.053.

---

Statuts coordonnés déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 27 mai 2009.

Jean-Joseph WAGNER

*Notaire*

Référence de publication: 2009067584/239/12.

(090078957) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2009.

---

**Eontech Ventures S.A. & Alpha S.C.A., Société en Commandite par Actions.**

Siège social: L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.

R.C.S. Luxembourg B 86.050.

---

Statuts coordonnés déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 27 mai 2009.

Jean-Joseph WAGNER

*Notaire*

Référence de publication: 2009067585/239/12.

(090078964) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2009.

---

**Fransad Gestion S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1445 Strassen, 7, rue Thomas Edison.

R.C.S. Luxembourg B 144.571.

---

Les statuts coordonnés suivant l'acte n° 55315 ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Joseph ELVINGER

*Notaire*

Référence de publication: 2009067594/211/12.

(090079108) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2009.

---

**Alexandre Tic (Luxembourg) S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8070 Bertrange, 5, Z.I. Bourmicht.

R.C.S. Luxembourg B 65.397.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale des actionnaires de la société tenue au siège social le 26 mars 2009*

Après délibération, l'Assemblée décide à l'unanimité.

- D'accepter la démission de Stéphane Guldner, Commissaire aux comptes.
- De nommer à sa place Peter Sonkes.
- De confirmer comme suit la composition du Conseil d'Administration:

Jan Van Cauwelaert, Noël Dubois, Stéphane Guldner, Erwin van Iersel.

Adresses:

VAN CAUWELAERT Jan, Rijstraat 181, B-9400 Ninove

DUBOIS Noel, Borrestraat 19, B-1602 Sint-Pieters-Leeuw

GULDNER Stéphane, François Munier 11, F-57420 VERNY

VAN IERSEL Erwin, Meerdijk Park 14, NL-5151 KG Drunen

SONKES Peter, Klosterstrasse, 10, B-4780 Saint-Vith

Noël Dubois / Stéphane Guldner.

Référence de publication: 2009065178/20.

(090076864) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2009.

**Clyde Blowers Capital S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: GBP 1.913.710,00.**

Siège social: L-1130 Luxembourg, 37, rue d'Anvers.

R.C.S. Luxembourg B 141.248.

*Extrait des résolutions prises par l'associé unique de la société en date du 18 mai 2009*

Il résulte des décisions prises par l'associé unique de la Société en date du 18 mai 2009 que:

1) Maître Pierre METZLER, né le 28 décembre 1969 à Luxembourg, demeurant professionnellement au 69, boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg, a démissionné de ses fonctions de gérant de la Société avec effet au jour des résolutions prises par l'associé unique.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 mai 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009065214/15.

(090076228) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2009.

**FIP Global Investments S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.

R.C.S. Luxembourg B 114.101.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009067055/10.

(090078628) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 2009.

**Gabedelem S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-4735 Pétange, 81, rue J.-B. Gillardin.

R.C.S. Luxembourg B 114.760.

L'an deux mille neuf, le quinze mai.

Par-devant Nous, Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est tenue une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société établie et avec siège social à Luxembourg sous la dénomination de "GABEDELEM S.A.". R.C.S. Luxembourg B 114.760, constituée suivant acte reçu par Maître Gérard LECUIT, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 2 mars 2006, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations sous le numéro 985 du 19 mai 2006. Les statuts n'ont pas été modifiés depuis.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Georges MAJERUS, expert-comptable, demeurant professionnellement à L-1750 Luxembourg, 62, avenue Victor Hugo.

Monsieur le Président désigne comme secrétaire Madame Corinne PETIT, demeurant professionnellement à L-1750 Luxembourg, 74, Avenue Victor Hugo.

L'assemblée élit comme scrutatrice Madame Sylvie DUPONT, employée privée, avec même adresse professionnelle.

Monsieur le Président expose ensuite:

I.- Qu'il résulte d'une liste de présence, dressée et certifiée exacte par les membres du bureau que les mille cinq cents actions d'une valeur nominale de cent euros chacune, constituant l'intégralité du capital social de cent cinquante mille euros, sont dûment représentées à la présente assemblée qui, en conséquence, est régulièrement constituée et peut délibérer ainsi que décider valablement sur les points figurant à l'ordre du jour, ci-après reproduit, tous les actionnaires ayant accepté de se réunir sans convocation préalable après avoir pris connaissance de l'ordre du jour.

Ladite liste de présence, portant la signature des actionnaires présents restera annexée au présent procès-verbal, pour être soumise en même temps aux formalités de l'enregistrement.

II.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est conçu comme suit:

- 1) Transfert du siège social à L-4735 Pétange, 81, rue J.-B.Gillardin avec effet immédiat;
- 2) Modification subséquente de la première phrase de l'article 2, des statuts;
- 3) Divers.

L'assemblée, après avoir approuvé l'exposé de Monsieur le Président et, après s'être reconnue régulièrement constituée, a abordé l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, a pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

*Première résolution*

Le siège social est transféré à L-4735 Pétange, 81, rue J.-B.Gillardin avec effet immédiat.

En conséquence la première phrase de l'article 2 des statuts est modifiée et aura désormais la teneur suivante:

" **Art. 2. première phrase.** Le siège social est établi à Pétange, Grand-Duché de Luxembourg."

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, la séance est levée.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: G. Majerus, C. Petit, S. Dupont et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 19 mai 2009. LAC/2009/19435. Reçu soixante-quinze euros (75,- €).

*Le Receveur (signé):* Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 juin 2009.

Martine SCHAEFFER.

Référence de publication: 2009067775/5770/45.

(090079796) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2009.

**Lion/Rally Lux 1, Société Anonyme.**

Siège social: L-1931 Luxembourg, 13-15, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 139.056.

Statuts coordonnés déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 27 mai 2009.

Jean-Joseph WAGNER

*Notaire*

Référence de publication: 2009067600/239/12.

(090078928) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2009.

**Fresh & Flavour Catering S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-7216 Bereldange, 14C, rue Bour.

R.C.S. Luxembourg B 144.549.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 juin 2009.

Martine SCHAEFFER

Notaire

Référence de publication: 2009067578/5770/12.

(090079408) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2009.

---

**Compagnie Luxembourgeoise d'Investissements et de Conseils (C.L.I.C.) S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-4735 Pétange, 81, rue J.-B. Gillardin.

R.C.S. Luxembourg B 104.079.

---

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 juin 2009.

Martine SCHAEFFER

Notaire

Référence de publication: 2009067575/5770/12.

(090079381) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2009.

---

**ING REEOF Soparfi A S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 105.073.

---

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 juin 2009.

Martine SCHAEFFER

Notaire

Référence de publication: 2009067576/5770/12.

(090079387) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2009.

---

**Luxoutils Sarl, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8080 Bertrange, 57, route de Longwy.

R.C.S. Luxembourg B 115.340.

---

Statuts coordonnés déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 28 mai 2009.

Pour copie conforme

Pour la société

Jean SECKLER

Le notaire

Référence de publication: 2009067569/231/14.

(090079093) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2009.

---

**Luxvalor Management S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1227 Luxembourg, 3, rue Belle Vue.

R.C.S. Luxembourg B 142.369.

---

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 juin 2009.

Martine SCHAEFFER

Notaire

Référence de publication: 2009067581/5770/12.

(090079439) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2009.

---